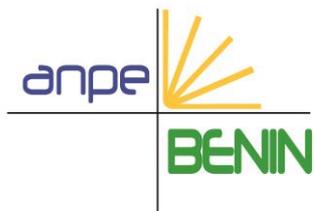


Agence Nationale Pour l'Emploi



RAPPORT D'ACTIVITES 2016



Février 2017

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations	3
Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	7
INTRODUCTION	9
I- PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE).....	10
1.1 Création de l'Agence	10
1.2 Mission de l'Agence	11
II- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES.....	12
2.1 Objectifs stratégiques	12
2.2. Activités principales réalisées.....	34
2.2.3. Activités réalisées et résultats obtenus par les « Business Promotion Center » (BPC).....	64
III- RESSOURCES DISPONIBLES.....	68
3.1. Ressources humaines.....	68
3.2. Ressources financières	71
6.1. Ressources matérielles	75
IV- SUPPORTS D'INFORMATION PRODUITS.....	78
4.1. Supports audio-visuels	78
4.2. Supports scripturaux	78
V- FORA ET ATELIERS	79
5.1. Fora et ateliers organisés par l'ANPE	79
5.2. Participation de l'ANPE aux différents fora, séminaires et ateliers.....	80
VI- DIFFICULTES & PERSPECTIVES	84
CONCLUSION	86
Table des matières	90

Liste des sigles et abréviations

AASEP	: Association Africaine des Services d'Emploi Publics
ACE	: Agent Communal de l'Emploi
ACO	: Agence Comptable
ADANE	: Assistant du DG, chargé du Dispositif d'Appui aux Nouvelles Entreprises
ADBS	: Assistant du DAF, Chargé du Budget et du Suivi Comptable
AG	: Assemblée Générale
AI	: Auditeur Interne
AMSEP	: Association Mondiale des Services d'Emploi Publics
ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
BIT	: Bureau International du Travail
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BPC	: Business Promotion Center
CAE	: Contrat d'Appui aux Entreprises
CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CGTB	: Confédération Générale des Travailleurs du Bénin
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIPEN	: Coordination Nationale des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux
CIT	: Conférence Internationale du Travail
CNCB	: Conseil National des Chargeurs du Bénin
CPA	: Centre de Promotion de l'Artisanat
CPEP	: Contrat Première Expérience Professionnelle
CRADAT	: Centre Régional Africain d'Administration du Travail
CREE	: Créez Votre Entreprise
DFC	: Département Financier et Comptable
DG	: Directeur Général
DDLER	: Département du Développement Local et de l'Emploi Rural
DEEI	: Département de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi Indépendant
DESOP	: Département de l'Emploi Salarié, de l'Orientation et de la

	Prospection
DRH	: Département des Ressources Humaines
DSEIC	: Département du Suivi-Evaluation, de l'Informatique et de la Communication
ESTBR	: Ecole des Sciences et Technique du Bâtiment et de la Route
FAEIJ	: Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes
FNM	: Fonds National de la Microfinance
FNPEEJ	: Fonds National Pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
FSNE	: Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi
GERME	: Gérer mieux votre entreprise
LMD	: Licence Master Doctorat
MEJPME	Ministère de l'Emploi des Jeunes, des Petites et Moyennes Entreprises
MER	: Mise en Relation
MTFPAS	: Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales
OEF	: Observatoire de l'Emploi et de la Formation
PaDE	: Partenariat Décentralisé pour l'Emploi
PAEI	: Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant
PAES	: Programme d'Appui à l'Emploi Salarié
PAOP	: Programme d'Appui à l'Orientation Professionnelle
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PEJ	: Projet Emploi des Jeunes
PFE	: Point Focal Emploi
PGMI	: Projet de Gestion des Migrations Internationales
PHT	: Planning Hebdomadaire de Travail
PME	: Petite et Moyenne Entreprises
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTD	: Programme Pays pour un Travail Décent
PTA	: Plan de Travail Annuel
SA	: Secrétariat Administratif

SIMT	: Système d'Information sur le Marché du Travail
SPE	: Service Public d'Emploi
STRE	: Service de la Trésorerie et du Règlement des Engagements
QNE	: Quinzaine Nationale de l'Emploi
RCDE	: Programme de Renforcement de Capacités des Demandeurs d'Emploi
SA	: Secrétariat Administratif
SARH	: Service de l'Administration et des Ressources Humaines
SEMOP	: Semaine du Monde Professionnel
SFSO	: Salon des Formations Supérieures et de l'Orientation
SHT	: Suivi Hebdomadaire de Travail
SPE	: Service Public d'Emploi
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TRE	: Techniques de Recherche d'Emploi
TRIE	: Trouver votre Idée d'Entreprise
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VPT	: Valorisation du Poste de Travail

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Point des formations à l'endroit du personnel de l'ANPE en 2016.....	12
Tableau n°02 : Point d'exécution des contrats d'objectifs des antennes départementales	22
Tableau n°03 : Synthèse des différents indicateurs du niveau des activités par antenne, année 2016.....	35
Tableau n°05 : Point des résultats des BPC fonctionnelles au 31-12-2016.....	67
Tableau n°06 : Effectif et pourcentage par genre du personnel de l'ANPE de 2010 à 2016.	68
Tableau n°07 : Évolution des ressources financières allouées à l'ANPE de 2010 à 2016 (en FCFA).....	71
Tableau n°08 : Répartition des ressources financières par action du PTA de l'ANPE (en FCFA).....	72
Tableau n°09 : Taux d'exécution physique du PTA en 2016.....	73
Tableau n°10 : Consommation des subventions d'exploitation.....	73
Tableau n°11 : Point des matériels et mobiliers de bureau	75
Tableau n°12 : Point des fora et ateliers organisés par l'Agence	79
Tableau n°13 : Point des participations de l'ANPE aux différents fora, séminaires et ateliers	80

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Pourcentage moyen de réalisation des activités dans les douze (12) antennes départementales	23
Graphique n°02 : Pourcentage annuel des chercheurs d'emploi accueillis par antenne départementale	42
Graphique n°03 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi reçus et orientés par antenne départementale.....	43
Graphique n°05 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie et par antenne départementale	45
Graphique n°06 : Part des chercheurs d'emploi par type de mobilité enregistrés par antenne départementale.....	46
Graphique n°07 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi handicapés enregistrés par antenne départementale.	47
Graphique n°08 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi formés en TRE par antenne départementale.....	48
Graphique n°09 : Pourcentage annuel des chercheurs d'emploi encadrés en VPT par antenne départementale.....	49
Graphique n°10 : Pourcentage annuel des chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial	50
Graphique n°11 : Pourcentage annuel de Stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi par antenne départementale	51
Graphique n°12 : Pourcentage annuel du nombre d'entreprises prospectées.....	52
Graphique n°13 : Pourcentage annuel du nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées	53
Graphique n°14 : Pourcentage annuel des offres d'emploi enregistrées par antenne départementale	54

Graphique n°15 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi mis en relation par antenne départementale.....	55
Graphique n°16 : Chercheurs d'emploi mis en relation et ratio nombre moyen de personnes mises en relation par offres reçues.....	56
Graphique n°17 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi par antenne départementale.....	57
Graphique n°18 : Effectif des personnes insérées et ratio proportion personnes insérées et nombre d'offres reçues.....	58
Graphique n°19 : Evolution du PAES de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017	60
Graphique N°20 : Evolution du PAEI de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017	61
Graphique N°21 : Evolution du PaDE de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017.....	62
Graphique N°22 : Evolution du RCDE de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017	64
Graphique N°23 : Evolution du personnel selon le genre depuis 2010	68
Graphique N°24 : Évolution du personnel de l'ANPE par catégorie de 2010 à 2016.	69
Graphique N°25 : Répartition de l'effectif du personnel entre la direction générale et les antennes départementales.....	70

INTRODUCTION

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est le principal service public d'emploi du Bénin. Elle a vu le jour en 2003 et démarré ses activités en 2004 à la suite de la fusion de la Coordination Nationale des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux (CIPEN), du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE) et de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF). Depuis treize (13) années, elle essaie d'apporter des solutions aux problèmes du chômage et du sous-emploi des jeunes et des femmes au Bénin.

Depuis 2010, elle est entrée dans une phase de dynamisation et aspire à être, d'une part, le Service Public d'Emploi (SPE) dont le rôle est central dans le dispositif de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi au Bénin et, d'autre part, le guichet unique de promotion des initiatives du Gouvernement.

Fidèle au principe de reddition de comptes, l'ANPE produit tous les ans, un rapport d'activités qui rend compte des actions programmées au Plan de Travail Annuel (PTA), des diligences et des innovations mises en œuvre au cours de l'année. Le présent rapport fait le point d'exécution des différentes actions, activités et tâches réalisées par l'ensemble du personnel des antennes départementales et de la direction générale au cours de l'année 2016. A travers ces actions, l'agence a coopéré avec ses différents partenaires que sont les collectivités locales, les centres de formation, les employeurs et les chercheurs d'emploi. Au cours de l'année et comme par le passé, elle s'est évertuée à être « *au service de l'emploi et des compétences* ».

I- PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)

Procédant à l'unification des différents dispositifs de promotion de l'emploi au Bénin, le Gouvernement avait regroupé trois (03) structures. Il s'agit du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE), de la Coordination Nationale des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux (CIPEN) et de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF). Ces structures ont été remplacées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

1.1 Création de l'Agence

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est créée par le Décret n° 2003-224 du 07 juillet 2003. Ce Décret a été modifié en 2007 par le Décret n° 2007-648 du 31 décembre 2007 portant approbation de ses statuts, puis par celui n°2015-481 du 07 septembre 2015 portant sa création, ses attributions, son organisation et son fonctionnement. L'agence est un établissement public à caractère social. Elle est placée d'abord sous la tutelle du Ministère Chargé de l'Emploi des Jeunes, des Petites et Moyennes Entreprises (MEJPME) de janvier à avril 2016. Avec l'avènement du nouveau régime et la constitution du gouvernement, l'ANPE est désormais sous la tutelle du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS). Sa direction générale est basée à Cotonou mais l'agence dispose de douze (12) antennes qui constituent ses bras opérationnels. Elles sont réparties dans les douze (12) départements administratifs du pays.

1.2 Mission de l'Agence

L'ANPE a pour mission de « **contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi** » au Bénin.

A ce titre, elle est chargée de :

- ⇒ contribuer à l'élaboration des indicateurs sur l'emploi, le chômage, la formation professionnelle et au développement de la communication pour l'emploi ;
- ⇒ faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emplois à travers des activités d'information, d'orientation, d'appui-conseil, de promotion des potentialités d'emplois en milieu urbain, péri-urbain, rural, etc. ;
- ⇒ contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de développement de l'emploi à travers des activités d'appui à la promotion de l'auto-emploi ainsi que de l'emploi salarié par le développement des stages de pré-insertion ;
- ⇒ contribuer au développement de l'emploi à travers des activités de perfectionnement et de reconversion ;
- ⇒ gérer les ressources destinées au financement des divers programmes et projets relatifs à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

II- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES

2.1 Objectifs stratégiques

Cinq (05) objectifs stratégiques ont été poursuivis par l'agence au cours de l'année 2016. Il s'agit :

- de développer les performances et les compétences du personnel ;
- de renforcer la visibilité et la lisibilité de l'agence ;
- d'améliorer les prestations de l'agence ;
- de dynamiser le partenariat et la coopération ;
- de mobiliser les ressources nécessaires.

Pour atteindre chacun de ces objectifs, des actions, des activités et des tâches ont été menées tout au long de l'année.

2.1.1 Développement des performances et des compétences du personnel

Dans la perspective de développer les performances et les compétences du personnel, l'agence a procédé, au cours de l'année, au renforcement des capacités de certains de ses cadres et ceci, en lien avec le programme de formation. Ainsi, plusieurs formations ont été réalisées au profit de quelques agents.

Tableau n°01 : Point des formations à l'endroit du personnel de l'ANPE en 2016

N°	Thèmes de formation	Nombre de participants	Type de participant aux formations	Lieu de formation	Dates/Périodes
1	La Loi de finances gestion 2016: quelles perspectives pour l'économie béninoise?	06	DFC, AI, ACO, ADBS, CG, C/SBCP	Cotonou	13 janvier 2016
2	Renforcement des capacités des cadres de l'ANPE sur le transfert	07	DFC, AI, ACO, ADBS, CG, C/SBCP, C/STRE	Cotonou	17 juin 2016

N°	Thèmes de formation	Nombre de participants	Type de participant aux formations	Lieu de formation	Dates/Périodes
	de compétences sur la reddition des comptes de gestion				
3	Démarche qualité dans la conduite des véhicules administratifs	01	Chef Parc	Cotonou	26 au 29 juillet 2016
4	Positionnement Stratégique de la Fonction Ressources Humaines et Performance des Organisations	01	DRH	Cotonou	17 au 19 novembre 2016

Source : DRH-ANPE 2016

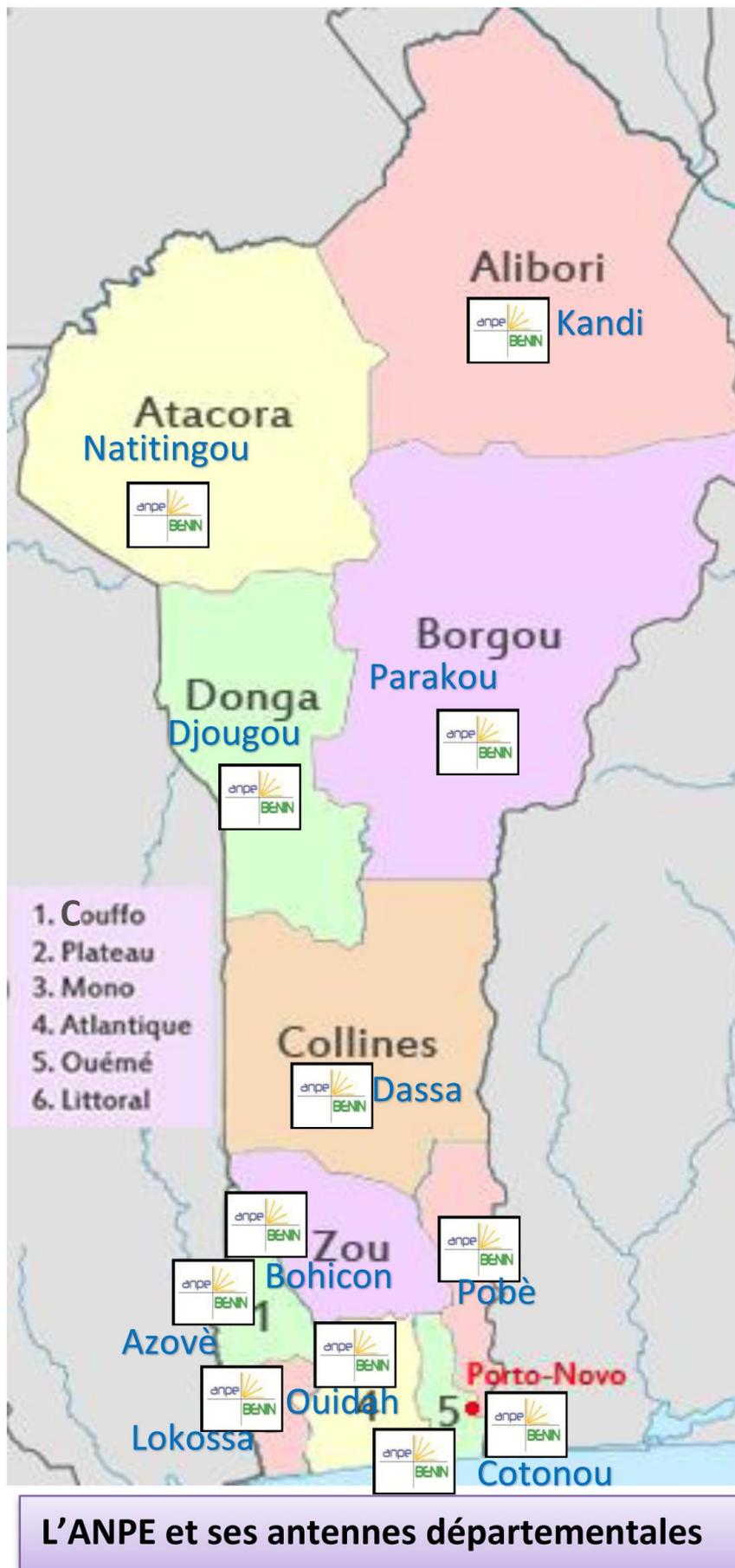
2.1.2. Renforcement de la visibilité et de la lisibilité de l'ANPE

Pour renforcer la visibilité et la lisibilité de l'agence, quelques initiatives ont été développées :

⇒ La Couverture géographique de l'agence

L'Agence Nationale Pour l'Emploi, grâce à ses antennes départementales, s'est rapprochée un peu plus des cibles dans leurs localités. Le plan d'occupation géographique se résume sur la carte suivante. Par ailleurs, un guichet emploi campus est créé à l'Université d'Abomey-Calavi.

Au cours de l'année, quelques antennes ont bénéficié des travaux de réfection dans le but d'améliorer le cadre de vie et de travail du personnel. Ces mesures d'accompagnement leur ont permis de jouer plus efficacement leur rôle de bras opérationnels de l'agence.



⇒ **L'animation du site web de l'Agence**

Dans le but d'afficher une bonne visibilité de ses actions, l'agence a régulièrement mis à jour son site web. Des articles et photos sur les différents événements ont été constamment rédigés et postés sur le site pour rendre compte des différentes activités exécutées aussi bien dans les antennes départementales qu'à la direction générale. De même, les offres d'emploi recueillies lors des prospections par les Conseillers en Emploi y sont publiées. Ces relais d'information ont, entre autres, augmenté les taux de fréquentation du site.

⇒ **L'animation de la page Facebook**

Aux fins de permettre aux jeunes chercheurs d'emploi de disposer facilement et rapidement d'informations sur les activités de l'agence, la page Facebook de l'ANPE a été animée au rythme des informations nouvelles. Cet outil a permis à l'agence de garder un contact permanent avec les internautes chercheurs d'emploi.

⇒ **L'utilisation du réseau social « whatsapp »**

L'agence n'est pas restée insensible à l'ampleur que prennent aujourd'hui les réseaux sociaux et les rôles qu'ils jouent dans la circulation de l'information. Ainsi, le réseau social « whatsapp » a été utilisé pour diffuser surtout les communiqués signés du Directeur Général et qui sont destinés aux chercheurs d'emploi. Sous les formats PDF ou JPEG, ces fichiers sont transmis par le département en charge de la communication à l'endroit de tous les Chefs d'antennes et Conseillers en Emploi pour une large diffusion. De même, des résumés succincts accompagnés de quelques photos permettent de rendre compte, via « whatsapp », des activités menées au sein de l'agence. Ce canal a l'avantage d'être rapide et spontané et touche des centaines de jeunes en un temps record.

⇒ **L'initiative des contrats de presse**

Pour assurer les couvertures médiatiques systématiques de toutes ses activités, des contrats de partenariat ont été signés avec des organes de

presse de grande audience. La mise en œuvre de ces contrats a permis à l'agence, d'une part, de rationaliser les investissements et, d'autre part, d'atteindre des cibles plus importantes.

Mais, avec l'avènement du gouvernement du Nouveau Départ du Président Patrice TALON, la décision de suspendre les contrats de presse a été prise par le Secrétaire Général du Gouvernement à travers la lettre N°433/PR/SGG/SGAG2/SP du 11 mai 2016. Dès lors, l'ANPE a saisi tous ses partenaires pour suspendre lesdits contrats. Seuls les abonnements aux journaux ont été gardés.

⇒ **L'utilisation des canaux médiatiques**

Pour renforcer sa visibilité, l'agence a recouru spécifiquement à certains canaux médiatiques pour atteindre ses cibles. Avec la suspension des contrats de presse, l'agence a sollicité par moments quelques organes de presse pour diffuser des avis d'appel à manifestation d'intérêt et des communiqués. Dans le cadre de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE) précisément, certains organes de presse ont été invités à couvrir quelques événements importants.

⇒ **Les relations avec la cellule de communication de la Présidence de la République**

L'agence a entretenu avec la cellule de communication de la Présidence de la République une collaboration étroite surtout pendant les activités de la cinquième (5^{ème}) édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE). Des comptes rendus réguliers des différentes activités ont été faits à travers de petits articles illustrés par des photos. Ces articles sont relayés par la cellule de communication de la Présidence de la République, sur le site du gouvernement www.gouv.bj.

⇒ La Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE)

L'Agence Nationale Pour l'Emploi a organisé du Lundi 21 novembre au Samedi 03 décembre 2016, la cinquième (5^{ème}) édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi sur le thème « **Promotion de l'emploi et partenariats locaux ?** ».

Inspirée par le deuxième axe stratégique de la Politique Nationale de l'Emploi intitulé « le développement et la promotion de la solidarité nationale au service de l'Emploi », la Quinzaine Nationale de l'Emploi répond au besoin d'échanges globaux de sensibilisation de l'opinion publique nationale et de recherche d'une large implication de tous les acteurs dans la définition et la mise en œuvre des stratégies pertinentes de promotion de l'emploi décent au Bénin.

L'objectif de la cinquième (5^{ème}) édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi a été de mobiliser l'opinion publique nationale autour de la promotion de l'emploi au Bénin.

Le lancement de la 5^{ème} édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE) a été effectué par le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales, Madame Adidjatou MATHYS qui à travers un message télévisé a présenté les ambitions du Gouvernement à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques adéquates qui structurent l'accès à l'emploi et aux opportunités économiques.

Au cours de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE), plusieurs catégories d'activités se sont déroulées.

La première concerne l'animation du « **village de l'emploi** » au Centre de Promotion de l'Artisanat (CPA) à Cotonou. Ce village a abrité plusieurs « Espaces » animés par des professionnels où des informations adéquates et spécifiques à chaque groupe cible étaient disponibles. Au nombre de ces espaces, il peut être cité :

- l'espace « Accueil des employeurs » ;

- l'espace « Recrutement » pour accueil des demandeurs et opportunités d'insertion ;
- l'espace « Entrepreneuriat » pour la promotion de l'entrepreneuriat et le partage des exemples de réussite ;
- l'espace de découverte des structures du dispositif de promotion de l'emploi matérialisé par des stands ;
- l'espace « Foire d'Exposition » pour les promoteurs d'entreprises ayant bénéficié du financement du FNPEEJ et du FNM ;
- l'espace « Reconversion » pour les conférences sur les métiers porteurs : TIC, Agrobusiness, Tourisme, etc.
- l'espace « Invité » qui a accueilli le Fonds d'Appui aux Initiatives Entrepreneuriales des Jeunes (FAIEJ du Togo).

La deuxième catégorie d'activités est relative à l'organisation des « **Journées Portes Ouvertes** » dans toutes les Antennes départementales de l'ANPE. Ces journées ont été meublées par d'importantes activités qui ont permis aux usagers de mieux connaître l'ANPE ainsi que les opportunités que cette dernière offre aux demandeurs et aux employeurs :

- Accueil et orientation des demandeurs d'emplois ;
- Séances de techniques de recherche d'emploi (TRE) ;
- Communication sur l'offre de services de l'ANPE ;
- Communication sur des programmes/projets de promotion d'emplois (BPC, PEJ, etc.) ;
- Communication sur des thèmes convenablement choisis (Agrobusiness, TIC) ;
- Mise en relation entreprises et demandeurs d'emplois ;
- Témoignages de bénéficiaires des différents programmes de l'ANPE ;
- Sensibilisation sur l'orientation professionnelle au profit de groupes cibles (élèves, étudiants) ;
- Animation d'émissions radiophoniques ;
- Interviews sur la problématique de l'emploi des jeunes et les mesures d'accompagnement.

La troisième catégorie d'activités concerne l'organisation des **rencontres d'échanges et de réflexion**. Ces rencontres d'échanges ont rassemblé autorités et responsables à divers niveaux sur des sujets et préoccupations d'intérêt national en vue de faire reculer les barrières de l'ignorance, de l'exclusion, de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi. Il s'agit de :

- l'organisation de la rencontre d'échanges sur « l'inadéquation formation/emploi » qui a eu lieu à Porto-Novo ;
- l'organisation de la rencontre d'échanges avec les employeurs et les syndicats qui s'est déroulée à Cotonou à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;
- l'organisation du forum des Maires sur le thème : « Promotion de l'emploi et développement des territoires » qui s'est tenu à Abomey ;
- l'organisation de la rencontre avec les groupes vulnérables qui s'est tenue à Cotonou au Centre de Promotion de l'Artisanat (CPA);

Ces différentes rencontres ont eu le mérite d'éclairer l'opinion publique sur la problématique de l'insertion professionnelle et, par la même occasion, d'informer sur les nouvelles initiatives et orientations du Gouvernement en faveur de la promotion de l'emploi.

2.1.3. Amélioration des prestations de l'Agence

Pour améliorer ses prestations au cours de l'année 2016, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a mené une série d'activités.

⇒ Le lancement officiel des programmes

Pour démarrer les programmes de l'année 2016, une cérémonie officielle de lancement des programmes a été organisée le jeudi 04 février 2016, au Palais des Congrès de Cotonou en présence des bénéficiaires desdits programmes, des membres du Conseil d'Administration et du personnel de l'Agence sous l'autorité du Ministre de l'Emploi des Jeunes, des Petites et Moyennes Entreprises (MEJPME), Mme Nadine DAKO TAMADAHO.

A cette occasion, le Directeur Général de l'ANPE, M. Didier Maixent DJEIGO, a expliqué que le but de cette cérémonie devenue traditionnelle est de faire le bilan de l'année précédente et d'annoncer les activités prévues pour le compte de l'année 2016. Il a précisé que les stagiaires du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) de 2015 ont été tous reconduits pour une année.

A sa suite, le président du Conseil d'Administration de l'ANPE, M. Bernard NADJO a ajouté que la cérémonie officielle de lancement des programmes permet également de réaffirmer l'implication du Gouvernement dans la lutte contre le sous-emploi et le chômage des jeunes.

Procédant au lancement des programmes, Mme Nadine DAKO TAMADAHO a rappelé quelques statistiques relatives aux différents programmes de l'ANPE avant de rassurer les jeunes que le Gouvernement s'emploie constamment à réfléchir et à trouver des solutions à l'épineux problème de l'emploi. Elle a enfin exhorté les jeunes à garder allumée la flamme de l'espoir.

⇒ **L'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA)**

Chaque année, l'Agence se dote d'un Plan de Travail Annuel (PTA). Pour opérationnaliser ce Plan de Travail Annuel, il est décliné en plan semestriel, trimestriel, mensuel puis hebdomadaire.

Dans la perspective d'améliorer les prestations de l'agence, des outils de pilotage ont été exploités. En effet, dès les premières semaines de l'année, des lettres de mission ont été élaborées avec des contrats d'objectifs sur la base des prévisions du PTA. Ces lettres de mission ont été remises à chaque Chef d'Antenne, à chaque Directeur de département et à chaque Assistant du Directeur Général. A leur tour, ces derniers en ont fait autant à l'endroit de leurs collaborateurs.

Dans chaque lettre de mission, les responsables concernés ont reçu le package d'activités qu'ils ont à charge au cours de l'année. Pour un suivi périodique de l'évolution de la mise en œuvre des activités, la dernière déclinaison hebdomadaire du PTA appelée Planning Hebdomadaire de Travail (PHT) a été produite par chaque unité (antennes départementales, départements opérationnels...), en début de chaque semaine. Ces PHT ont été accompagnés des Suivis Hebdomadaires de Travail (SHT) qui leur ont permis de rendre compte de l'exécution des activités en mettant en relief les écarts observés. A la fin de chaque trimestre, le point d'exécution des contrats a pu être réalisé pour mesurer l'atteinte des objectifs.

⇒ **L'évaluation des contrats d'objectifs**

L'exécution de ces contrats au niveau des antennes départementales a permis d'avoir les résultats synthèses inscrits dans le tableau ci-dessous.

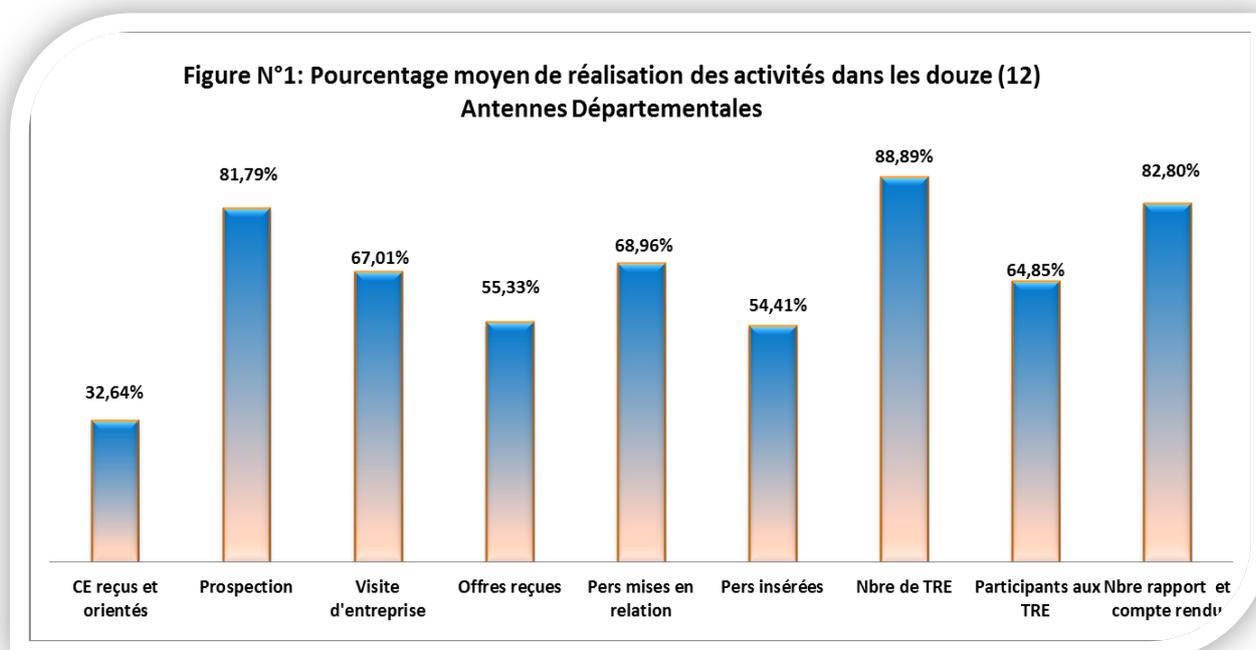
Tableau n°02 : Point d'exécution des contrats d'objectifs des antennes départementales

Antenne	Chercheurs d'emploi reçus et orientés	Contact entreprise		Offres reçues des entreprises	Personnes mises en relation	Personnes insérées	TRE		Rapport d'activité et compte rendu rédigés
		Entreprises prospectées	Visite de fidélisation et de prise d'offre				Nombre	Participants	
PREVISIONS									
Alibori/Kandi	1 500	50	100	150	300	150	24	400	75
Atacora/Natitingou	1 500	80	220	250	400	75	24	600	87
Atlantique/Ouidah	1 500	80	160	250	500	75	24	800	75
Borgou/Parakou	2 500	120	200	420	1200	250	24	1400	87
Collines/Dassa	2 000	120	200	120	300	50	24	650	75
Couffo/Azovè	2 000	60	120	100	250	75	24	600	75
Donga/Djougou	1 500	50	120	100	200	50	24	500	75
Littoral/Cotonou	10 000	300	400	800	2000	250	24	1400	75
Mono/Lokossa	2 000	50	100	60	200	50	24	600	87
Ouémé/Porto Novo	2 000	120	200	600	1000	150	24	1000	87
Plateau/Pobè	1 200	50	100	160	200	75	24	600	87
Zou/Bohicon	3 000	200	500	800	1400	140	24	800	87
Total prévu	30700	1280	2420	3810	7950	1390	288	9350	972
REALISATIONS									
Alibori/Kandi	237	70	28	88	170	57	26	575	26
Atacora/Natitingou	217	16	95	221	149	19	9	118	82
Atlantique/Ouidah	868	182	175	234	748	59	26	642	73
Borgou/Parakou	1055	26	34	315	980	220	22	623	81
Collines/Dassa	276	66	132	41	59	29	14	324	51
Couffo/Azovè	696	37	134	51	332	50	12	321	43
Donga/Djougou	265	58	127	79	143	26	12	163	72
Littoral/Cotonou	7157	145	250	206	729	54	33	1037	75
Mono/Lokossa	558	47	79	29	131	16	22	421	102
Ouémé/Porto Novo	761	28	12	159	381	34	30	406	20
Plateau/Pobè	410	40	52	75	200	83	17	279	96
Zou/Bohicon	700	188	618	293	536	83	33	982	89
Total réalisation	13200	903	1736	1791	4558	730	256	5891	810
TAUX DE REALISATION									
Alibori/Kandi	15,80%	140,00%	28,00%	58,67%	56,67%	38,00%	108,33%	143,75%	34,67%
Atacora/Natitingou	14,47%	20,00%	43,18%	88,40%	37,25%	25,33%	37,50%	19,67%	94,25%
Atlantique/Ouidah	57,87%	227,50%	109,38%	93,60%	149,60%	78,67%	108,33%	80,25%	97,33%
Borgou/Parakou	42,20%	21,67%	17,00%	75,00%	81,67%	88,00%	91,67%	44,50%	93,10%
Collines/Dassa	13,80%	55,00%	66,00%	34,17%	19,67%	58,00%	58,33%	49,85%	68,00%
Couffo/Azovè	34,80%	61,67%	111,67%	51,00%	132,80%	66,67%	50,00%	53,50%	57,33%
Donga/Djougou	17,67%	116,00%	105,83%	79,00%	71,50%	52,00%	50,00%	32,60%	96,00%
Littoral/Cotonou	71,57%	48,33%	62,50%	25,75%	36,45%	21,60%	137,50%	74,07%	100,00%
Mono/Lokossa	27,90%	94,00%	79,00%	48,33%	65,50%	32,00%	91,67%	70,17%	117,24%
Ouémé/Porto Novo	38,05%	23,33%	6,00%	26,50%	38,10%	22,67%	125,00%	40,60%	22,99%
Plateau/Pobè	34,17%	80,00%	52,00%	46,88%	100,00%	110,67%	70,83%	46,50%	110,34%
Zou/Bohicon	23,33%	94,00%	123,60%	36,63%	38,29%	59,29%	137,50%	122,75%	102,30%
% moyen réalisé	32,77%	84,60%	69,65%	58,27%	66,02%	55,31%	88,89%	64,64%	82,80%

Source : DSEIC-ANPE, 2016.

Les pourcentages moyens réalisés au niveau de chaque indicateur sont résumés sur l'histogramme.

Graphique N°01 : Pourcentage moyen de réalisation des activités dans les douze (12) antennes départementales



Source : DSEIC-ANPE, 2016.

L'analyse de l'histogramme permet de constater que la plupart des moyennes de réalisation dépassent 50%. La moyenne la plus petite concerne les chercheurs d'emploi reçus et orientés. Elle est à 32,64%. Ce faible taux de réalisation s'explique par les contingences liées au changement de régime. En effet, avec l'avènement du gouvernement du Nouveau Départ qui a planifié un certain nombre de réformes, les rumeurs ont couru que l'Agence Nationale Pour l'Emploi sera fusionnée avec d'autres dispositifs de promotion de l'emploi. Ces rumeurs ont fait baisser le taux de fréquentation dans les antennes départementales de l'Agence. Par ailleurs, la suspension de la mise en œuvre du PAES a davantage contribué à alimenter les rumeurs de fermeture de l'Agence et a, quelque peu, déteint sur les prestations de l'Agence, en général et sur celles de ses antennes départementales, en particulier.

Le pic du graphique s'observe au niveau des séances de Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) où le taux moyen de réalisation est de 88,89%. Cette performance trouve son explication dans les efforts faits par les antennes départementales pour rendre évanescentes, les rumeurs en ayant du cœur à l'ouvrage. Ainsi, les séances tenues régulièrement ont, entre autres, mis en confiance les chercheurs d'emploi d'un côté et les employeurs de l'autre en leur donnant la preuve que le service public de l'emploi du Bénin est toujours actif, fonctionnel.

Des activités d'intermédiation et de mise en œuvre des programmes ont été également effectuées. Ainsi, des chercheurs d'emploi ont été accueillis, écoutés et orientés ; des entreprises ont été prospectées ; des mises en relation et insertions professionnelles ont été faites par les Conseillers en Emploi.

⇒ **La suspension et la relance du PAES, édition 2016**

Après l'installation du nouveau gouvernement, alors que les sélections des bénéficiaires du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES), édition 2016 ont été faites, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS), Ministre de tutelle, suite aux informations et plaintes qui lui sont parvenues, a suspendu le processus le 27 avril 2016, lors de sa visite à l'agence.

Une commission a été mise sur pied pour investiguer sur le processus de sélection des candidats au PAES 2016. Cette commission a produit son rapport au Ministre avec des recommandations. Ce n'est qu'après cette étape que le Ministre a décidé de relancer le PAES 2016.

La cérémonie de relance a eu lieu le jeudi 02 juin 2016 au Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) sous la présidence effective du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS).

En effet, en présence des responsables de l'agence et des bénéficiaires fortement mobilisés pour la circonstance, Mme Adidjatou MATHYS a

annoncé, sous des tonnerres d'applaudissements et des vivats des chercheurs d'emploi, la relance du PAES.

Elle a rassuré les participants que le programme va reprendre avec des mesures pour assurer le paiement régulier des allocations mensuelles des 1700 bénéficiaires finalement retenus. Ces bénéficiaires, selon le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS) vont démarrer leur stage le 1er juillet 2016.

⇒ **La nomination d'un nouveau Directeur Général**

Le 22 juin 2016, la session ordinaire du Conseil des Ministres a procédé à la nomination de M. Urbain Stanislas AMEGBEDJI en qualité de Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en remplacement de M. Didier Maixent DJEIGO nommé le 11 novembre 2010.

A l'issue de cette nomination, la cérémonie de passation de service a eu lieu le lundi 27 juin 2016 sous la présidence de Mme. Aichatou ALIDOU, représentant le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales.

L'occasion a été pour M. Didier Maixent DJEIGO, le Directeur Général sortant, de faire un état récapitulatif de ses actions à la tête du Service Public d'Emploi. Il a cité à son actif, la création de six (06) nouvelles antennes départementales de l'Agence, l'augmentation du nombre des bénéficiaires des programmes de l'agence, notamment du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) qui est passé de 400 en 2010, à 6494 en 2015 : l'ouverture du PAES au secteur privé ; l'institutionnalisation et l'organisation de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE) ; la participation à la conception et à l'avènement du projet de mise en place des Business Promotion Center (BPC) dont l'ANPE assure la Direction Nationale.

A sa suite, M. Urbain Stanislas AMEGBEDJI, après avoir félicité son prédécesseur pour ses résultats, s'est considéré comme un soldat au front. Il

a souhaité donc que les félicitations lui soient adressées à la fin de sa mission quand il aura réussi. Pour réussir cette mission, il a prié le Directeur Général sortant de mettre son expertise à sa disposition.

Après avoir félicité le Directeur Général sortant pour son bilan et lui avoir souhaité une bonne fortune dans ses fonctions de Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation des Ministres en Charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA, Mme Aichatou ALIDOU a rassuré le Directeur Général entrant qu'il pourra compter sur un personnel « dynamique ».

2.1.4. Dynamisation du partenariat et de la coopération

Au cours de l'année 2016, l'agence s'est employée à dynamiser des relations de partenariat avec des partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux.

⇒ **Au plan national**

→ **La participation de l'ANPE à la troisième édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) à l'Université d'Abomey Calavi**

L'Agence Nationale Pour l'Emploi a pris une part active aux différentes manifestations de la 4^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2016. Le thème de l'édition de 2016 est « *Formations universitaires au service de la croissance économique des entreprises et des nations : les leviers favorables au développement des métiers porteurs* ».

L'objectif général de la 4^{ème} édition de la SEMOP est d'appréhender les différents facettes et enjeux de la question du lien entre métiers porteurs et enseignement qualifiant afin d'orienter efficacement le système de formation vers des secteurs porteurs.

Durant les cinq (05) jours, l'Agence Nationale Pour l'emploi a été présente à travers deux (02) activités fondamentales :

- l'animation des communications sur les deux principales thématiques suivantes : « Comment s'insérer professionnellement par l'emploi salarié ? » et « Comment s'insérer professionnellement par l'auto-emploi ? ». Ces communications ont été assurées alternativement par M. Simplicie TOGBE, Chef de l'antenne départementale du Littoral/Cotonou et M. Daniel YLONFOUN, Assistant du Directeur Général, chargé du Dispositif d'Appui aux Nouvelles Entreprises (ADANE). Ils ont été assistés par les Conseillères en Emploi de l'Antenne départementale du Littoral/Cotonou.
- L'animation du stand dédié à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) sur toute la durée de l'événement. Cette activité a été assurée de façon rotative par les Conseillères en Emploi de l'antenne départementale.

→ **La participation de l'ANPE au Salon des Formations Supérieures et de l'Orientation (SFSO) organisé par DOSS & ADK**

L'Agence Nationale Pour l'Emploi a participé à la septième édition du Salon des Formations Supérieures et de l'Orientation (SFSO) au Hall des Arts de Cotonou. Organisé du 28 au 30 juillet 2016 par DOSS & ADK, le SFSO est un salon d'information et d'orientation qui regroupe les écoles supérieures, les cabinets de formation, les cabinets de recrutement ... L'édition de cette année a porté sur le thème : Education et Nouvelles technologies.

L'agence a animé un stand sur les trois jours qu'a duré l'événement. Une communication a été présentée le vendredi 29 juillet 2016 par M. Simplicie TOGBE, Chef de l'antenne départementale du Littoral/Cotonou, sur l'orientation scolaire. Y étaient invités les élèves, les étudiants mais aussi et surtout, les parents d'élèves et d'étudiants.

⇒ **Au plan international**

→ **La participation de l'ANPE à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Africaine des Services Publics d'Emploi (AASEP).**

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Africaine des Services Publics d'Emploi (AASEP) s'est déroulée le Mardi 06 septembre 2016 à la salle de Conférence de la BOAD à Lomé, au Togo. L'Agence Nationale Pour l'Emploi du Bénin a été représentée par une délégation composée de M. Urbain Stanislas AMEGBEDJI, Directeur Général et de M. Mesmin FAYIHOUN, Directeur du Département du Développement Local et de l'Emploi Rural (DDLER). Sept (07) affaires ont été inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit de :

A **l'affaire N°1**, relative à la vérification des mandats, M. André NYANGA ELENGA, Président de l'AASEP et Vice-président de l'AMSEP a fait constater que quatorze (14) pays étaient inscrits sur les dix-sept (17) qui sont invités et a déclaré que le quorum était atteint.

En ce qui concerne **l'affaire N°2** relatif à l'examen et l'adoption de l'ordre du jour, il a été souligné que les projets d'ordre du jour devraient parvenir aux SPE trois (03) mois avant l'AG et les observations devraient être recueillies quinze (15) jours avant l'ouverture des travaux de l'AG. Mais puisque les choses n'ont pas pu être faites dans les délais statutaires et en absence d'objection au projet proposé, l'ordre du jour a été adopté.

L'affaire N°3 a concerné la présentation du mot du Président de AMSEP par Mme Lenka KINT, Secrétaire Exécutif de l'AMSEP, représentante du Président de l'AMSEP. Dans son intervention, elle a résumé le rôle, les objectifs, les activités et les contributions de l'AMSEP à la visibilité des pays africains au sein de l'AMSEP. Elle a ensuite souhaité la mise en place de nouveaux moyens de canalisation des actions, la formation de plateforme d'experts, la création d'un mécanisme de décentralisation et de

transparence des structures et le développement d'un programme de formation pour tous les SPE.

L'affaire N°4 a porté sur l'examen et l'adoption du bilan à mi-parcours de l'exécution du plan triennal 2015-2018 des activités de l'AASEP. Ce bilan à mi-parcours prend en compte les activités réalisées depuis septembre 2015. Elles se résument en quatre (04) points comme suit :

- Partage d'expérience de deux cadres de FNE (Cameroun) au profit des nouveaux conseillers emploi de l'ONEMO à Brazzaville en novembre 2015 ;
- La réunion CUT, BIT, OIM et CEA en décembre 2015 au Nigéria ;
- Visite d'étude au Cameroun d'une délégation de l'ACFPE (RCA) en janvier 2016
- Tenue de la session de formation des formateurs au CRADAT en juillet 2016.

Par ailleurs, au niveau de l'affaire N°4, le Président a déploré :

- le non-paiement des cotisations statutaires par quelques SPE membres de l'AASEP ;
- la faible implication des SPE dans le processus de formation en partenariat avec le CRADAT ;
- l'insuffisance de réactivité des SPE aux sollicitations de la présidence de l'AASEP ;
- le manque de communication des SPE sur les hautes activités réalisées ; l'adhésion des anglophones à l'AASEP.

Au niveau de **l'affaire N°5**, il a été question de l'examen et de l'adoption du rapport 2016 du Trésorier. Ledit point a été fait par M. Moussa BELLO du Burkina-Faso. Il a fait le point des cotisations de chaque SPE pour la période allant de septembre 2015 à septembre 2016. Sur les dix-sept (17) pays membres de l'AASEP, seulement dix (10) pays sont à jour. Pour ce qui concerne le Bénin, le point de 2013 à 2016 fait état d'un million cinq cent mille francs (1 500 000) FCFA à payer.

L'affaire N°6 a porté sur l'adoption du tableau de bord des activités 2017 de l'AASEP. Il ressort de ce tableau de bord que trois (03) actions sont retenues. Il s'agit de :

- l'organisation d'un atelier d'experts au KENYA en février 2017 sur financement de l'AMSEP ;
- l'organisation en mars 2017 en Côte d'Ivoire d'un atelier sur le thème « implication des SPE dans l'amélioration de l'employabilité des diplômés des universités et grandes écoles. Partage d'expériences et de bonnes pratiques » sur financement de l'AASEP ;
- l'organisation de la formation des formateurs à CRADAT au Cameroun (financement AMSEP- AASEP).

L'affaire N°7 concerne le point de la troisième session de la formation des formateurs au CRADAT en juillet 2016. Trois (03) points d'amélioration ont été notés. Il s'agit de :

- l'implication du CRADAT dans l'organisation des sessions de formation ;
- le changement du modèle des attestations délivrées ;
- l'apposition de la signature du CRADAT sur les attestations délivrées.

→ **La participation de l'ANPE à l'Atelier Régional de l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSEP) sur le Thème « Partenariats Locaux au Service des Demandeurs d'Emplois et des Entreprises ».**

Présidé par le Ministre délégué auprès du Ministre des Enseignements Primaires, Secondaires, Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, représentant personnel de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre du Togo, l'atelier a connu la participation d'une délégation béninoise composée de M. Urbain Stanislas AMEGBEDJI, Directeur Général de l'ANPE et de M. Mesmin FAYIHOUN, Directeur du Département du Développement Local et de l'Emploi Rural (DDLER).

Quatre (04) interventions ont ponctué la cérémonie officielle d'ouverture le jeudi 08 septembre 2016.

D'abord, celle de M. Edmond Comlan AMOUSSOU, Directeur Général de l'ANPE-Togo qui a souhaité la bienvenue aux participants et remercié les hautes autorités pour avoir cru à la tenue de l'atelier. Ensuite, celle de M. André Nyanga ELENGA, Président de l'AASEP et Vice-président de l'AMSEP (région Afrique) qui a remercié le comité d'organisation pour l'accueil réservé aux délégations, souligné avec pertinence la problématique de l'emploi en particulier en Afrique subsaharienne et relevé l'intérêt de ces genres de rencontres. Puis celle de Mme Lenka KINT, Secrétaire exécutive de l'AMSEP, représentant le Président de l'AMSEP qui est revenue sur l'intérêt que représente le partage d'expériences et de bonnes pratiques pour l'AMSEP. Enfin, celle du Ministre représentant le Premier Ministre du Togo qui a souhaité la bienvenue aux participants, présenté les efforts déployés par le Togo pour lutter contre la pauvreté et rassuré que le Togo est disposé à bénéficier des expertises d'ici et d'ailleurs avant de souhaiter plein succès aux travaux.

Après la cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence Internationale, le panel N°1 a été installé. Il comporte deux (02) tables rondes avec des partages d'expériences et de bonnes pratiques empreintes d'interventions plurielles. La première, modérée par Madame Christine MALECKA VLERICK, a porté sur le thème « Partenariat local, généralités, enjeux, expériences ». La deuxième table ronde a porté sur « Les bonnes pratiques en matière de partenariats locaux » et a été modérée par Monsieur Jean Pierre DOUZIMA, Directeur Général du Service Public de l'Emploi de la République de Centrafrique.

La journée du vendredi 09 septembre 2016 a été consacrée à la cérémonie de lancement des travaux de la Cité des Métiers de Lomé, à la présentation de la maquette de la Cité et à une visite technique à Anécho.

→ **La participation d'une délégation du Bénin à la 105^{ème} Conférence Internationale de Travail à Genève en Suisse**

Le Bureau International du Travail (BIT) réunit au cours du mois de juin de chaque année les mandants tripartites (Gouvernement, Syndicat, Employeur) de tous les Etats membres (187 à ce jour) autour d'une Assemblée Générale pour discuter des préoccupations essentielles liées au monde du travail.

Ainsi, du 30 mai au 11 juin 2016, une délégation du Bénin conduite par Madame Adidjatou MATHYS, Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales a pris part à la 105^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail (CIT) à Genève en Suisse sur le thème : « *construire l'avenir avec le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales* ».

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) y a participé à travers deux représentants. Il s'agit de :

- Monsieur Laurent AKPO, Directeur Général Adjoint de l'ANPE ;
- Monsieur Mesmin FAYIHOUN, Directeur du Département du Développement Local et de l'Emploi Rural

La conférence s'est déroulée suivant les temps forts ci-après :

- La présentation du rapport du Directeur Général du BIT intitulé « *Initiative sur l'éradication de la pauvreté. L'OIT et le programme 2030* » ;
- La présentation de la déclaration du Bénin par le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales. A travers son intervention, Madame Adidjatou MATHYS a partagé avec les mandants tripartites les expériences de notre pays, le Bénin, notamment en matière de protection sociale pour tous, d'application des normes du travail, de dialogue social, de l'emploi des jeunes et des femmes ;

- Le sommet sur le monde du travail s’est tenu le jeudi 09 juin 2016 et a débattu de l’orientation que prendra l’avenir du travail pour les jeunes ;
- La délégation béninoise a été reçue respectivement par :
 - M. Guy RYDER, Directeur Général du Bureau International du Travail (BIT) à qui les priorités du Gouvernement du Bénin dans le domaine du travail lui ont été présentées ;
 - Mme Corinne VARGHA, Directrice du Département des Normes à qui des appuis ont été sollicités par rapport à la réalisation de l’étude de conformité des conventions 155 et 189 ; à la mise en œuvre du Programme Pays pour un Travail Décent (PPTD) ; au renforcement des capacités des inspecteurs du travail notamment en matière de normes internationales du travail et d’hygiène au travail ; à l’appui du Gouvernement auprès des organisations syndicales de travailleurs en vue de la signature de la charte nationale sur le dialogue social.
 - M. Charles DAN, Représentant Spécial du Directeur Général pour l’emploi des jeunes et l’inclusion sociale, où les appuis attendus du BIT lui ont été reprecisés.

2.1.5. Mobilisation de ressources nécessaires

Pour mobiliser la totalité des ressources mises à la disposition de l’ANPE par le budget national via le Ministère de l’Emploi des Jeunes, des Petites et Moyennes Entreprises (MEJPME), des efforts ont été faits. Mais, avec l’avènement du nouveau gouvernement, le Ministère a changé de dénomination et est devenu Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS). De plus, le budget prévu pour mettre en œuvre le Plan du Travail Annuel (PTA) de 2016 a été abattu de 34%. Du coup, certaines activités n’ont pu être exécutées, faute de ressources.

2.2. Activités principales réalisées

Le "cœur de métier" de l'agence est l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi. A ce "cœur de métier", s'ajoute la mise en œuvre des programmes spécifiques. Ce sont les principales activités que le personnel a menées au quotidien sur le plan opérationnel, dans les antennes réparties dans les douze (12) départements du Bénin.

2.2.1. Le "cœur de métier" (intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi)

Les résultats de l'intermédiation sont consignés par antenne départementale, dans le tableau suivant :

Tableau n°03 : Synthèse des différents indicateurs du niveau des activités par antenne, année 2016

N°	ACTIVITES		COTON OU	PORTO -NOVO	LOKOS SA	BOHIC ON	PARAK OU	NATITI NGOU	OUIDA H	DJOUG OU	KANDI	DASSA	AZOVE	POBE	TOTAL NATIONAL
1	Chercheurs d'emploi accueillis		7767	1105	688	670	887	220	1361	254	632	241	720	415	14960
2	Chercheurs d'emploi reçus et orientés		7157	761	558	700	1055	217	868	265	237	276	696	410	13200
3	Chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché	Salarié	6888	149	285	603	448	115	131	0	191	248	374	118	9550
		Indépendant	269	83	63	97	102	64	154	0	33	28	166	71	1130
		Stage	0	539	210	0	505	38	583	0	13	0	156	221	2265
		Sous Total ligne 3	7157	771	558	700	1055	217	868	0	237	276	696	410	12945
4	Chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie	Primo	6412	636	446	474	659	146	715	0	216	148	667	224	10743
		Personne ayant perdu son emploi	622	86	62	209	339	49	90	0	0	113	29	71	1670
		Occupé	123	49	50	17	57	22	63	0	21	15	0	115	532
		Sous Total ligne 4	7157	771	558	700	1055	217	868	0	237	276	696	410	12945
5	Chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité	Internationale	379	0	2	0	82	0	14	0	7	4	61	16	565
		Régionale	0	0	19	0	51	0	53	0	3	4	33	32	195
		Sous régionale	0	636	4	0	7	0	9	0	1	0	11	3	671
		Nationale	4709	86	186	255	373	113	330	0	87	133	263	187	6722
		Départementale	2069	49	347	445	542	104	462	0	139	135	328	172	4792
		Sous Total ligne 5	7157	771	558	700	1055	217	868	0	237	276	696	410	12945
6	Chercheurs d'emploi en situation de handicap		0	0	0	0	2	1	0	0	1	0	0	0	4
7	Chercheurs d'emploi encadrés en TRE	A l'antenne	987	381	229	879	598	86	584	163	547	231	233	167	5085
		Itinérantes	50	25	192	103	25	32	58	0	28	93	88	112	806
8	Chercheurs d'emploi encadrés en VPT		0	0	0	188	0	0	0	0	0	233	0	11	432
9	Chercheurs d'emploi initié à l'esprit entrepreneurial		0	0	234	794	623	105	578	121	575	338	16	279	3663
10	Stagiaires	A:	AGRICULTURE ET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

N°	ACTIVITES		COTON OU	PORTO -NOVO	LOKOS SA	BOHIC ON	PARAK OU	NATTI NGOU	OUIDA H	DJOUG OU	KANDI	DASSA	AZOVE	POBE	TOTAL NATIONAL
CPEP insérés par domaine d'emploi		PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX													
	B:	ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	C:	BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	D:	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
	E:	COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	F:	CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	G:	HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	H:	INDUSTRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	I:	INSTALLATION ET MAINTENANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	J:	SANTÉ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
K:	SERVICES A LA PERSONNE ET A LA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	ACTIVITES		COTON OU	PORTO -NOVO	LOKOS SA	BOHIC ON	PARAK OU	NATTI NGOU	OUIDA H	DJOUG OU	KANDI	DASSA	AZOVE	POBE	TOTAL NATIONAL		
		COLLECTIVITÉ															
	L:	SPECTACLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	M:	SUPPORT A L'ENTREPRISE	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	4		
	N:	TRANSPORT ET LOGISTIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Sous Total ligne 10	0	0	0	0	0	2	0	0	3	0	0	3	8		
11	Promoteurs PAEI installés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
12	Chercheurs d'emploi mis en relation (MER)		729	381	131	536	980	149	748	143	170	59	332	200	4558		
13	Chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi	A:	AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	0	0	0	4	23	0	0	1	3	0	0	3	34	
		B:	ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		C:	BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	19	8	0	29	42	0	0	2	0	24	10	24	158	
		D:	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	8	4	0	2	47	4	29	13	10	0	3	0	120	
		E:	COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	2	0	0	5	18	0	0	0	0	0	0	0	25	
		F:	CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET	0	0	0	0	2	0	0	0	1	4	0	0	0	7

N°	ACTIVITES		COTON OU	PORTO -NOVO	LOKOS SA	BOHIC ON	PARAK OU	NATTI NGOU	OUIDA H	DJOU OU	KANDI	DASSA	AZOVE	POBE	TOTAL NATIONAL	
	G:	TRAVAUX PUBLICS														
		HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	0	0	0	5	8	1	0	0	2	0	0	0	16	
	H:	INDUSTRIE	2	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	14	
	I:	INSTALLATION ET MAINTENANCE	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	4	
	J:	SANTÉ	0	0	0	12	6	0	4	3	1	0	0	16	42	
	K:	SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	0	0	0	6	69	3	9	6	33	0	19	8	153	
	L:	SPECTACLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	M:	SUPPORT A L'ENTREPRISE	22	22	16	8	3	10	16	0	2	5	18	32	154	
	N:	TRANSPORT ET LOGISTIQUE	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	3	
		Sous Total ligne 13	54	34	16	83	220	19	59	26	57	29	50	83	730	
14	Porteurs de projet suivis (Ceux qui viennent à l'ANPE avec un document de projet et qui désirent être accompagnés)		0	0	2	0	0	0	0	0	7	2	0	0	11	
15	Bénéficiaires des Programmes	PAE S														
			CPEP (Volet privé)	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
				CPEP (Volet public)		0	30	70	64	198	0	0	123	0	0	485
				CAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			PAE I	Conférence inaugurale	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	20
				Module TRIE-CREE	0	0	0	20	20	0	20	0	19	0	0	79
				Atelier VALIDATION des Plans d'Affaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Atelier GERME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		RCDE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

N°	ACTIVITES		COTON OU	PORTO -NOVO	LOKOS SA	BOHIC ON	PARAK OU	NATTI NGOU	OUIDA H	DJOUG OU	KANDI	DASSA	AZOVE	POBE	TOTAL NATIONAL	
		PaDE	0	22	16	16	07	08	08	04	02	11	06	02	102	
16	Offres d'emploi reçues des entrepris es	A: AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	0	0	3	6	31	2	0	10	1	0	0	6	59	
		B: ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
		C: BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	24	0	0	84	44	0	0	0	11	0	28	0	30	221
		D: COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	62	0	3	75	39	6	110	17	30	2	10	0	0	354
		E: COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	4	0	0	3	41	0	26	0	2	1	0	0	0	77
		F: CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	1	0	0	2	3	0	0	0	9	7	0	0	0	22
		G: HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	9	0	0	28	29	9	5	1	1	1	1	0	9	92
		H: INDUSTRIE	21	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0	29
		I: INSTALLATION ET MAINTENANCE	0	0	0	5	4	6	0	0	0	1	0	0	0	16
		J: SANTÉ	0	0	0	1	18	16	9	17	0	0	0	0	0	61

N°	ACTIVITES	COTON OU	PORTO -NOVO	LOKOS SA	BOHIC ON	PARAK OU	NATTI NGOU	OUIDA H	DJOUG OU	KANDI	DASSA	AZOVE	POBE	TOTAL NATIONAL
	K: SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	15	0	9	53	72	11	19	14	44	1	14	8	260
	L: SPECTACLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	M: SUPPORT A L'ENTREPRISE	61	159	13	36	29	168	59	0	2	8	27	27	589
	N: TRANSPORT ET LOGISTIQUE	9	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	14
	Sous Total ligne 16	206	159	29	293	315	221	234	79	88	41	51	80	1796
17	Offres de stage enregistrées	5	26	0	0	17	23	43	2	0	0	16	0	132
18	Nombre d'entreprises prospectées (Nouvelles entreprises prospectées, info collectées, fiches remplies)	145	28	47	188	26	16	182	58	70	66	37	40	903
19	Nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées (Entreprises déjà prospectées mais revisitées pour prises d'offre)	250	12	79	618	34	95	175	127	28	132	134	52	1736

Source : DESOP-ANPE 2016.

L'analyse du tableau ci-dessus, synthèse des activités réalisées par les antennes départementales de l'ANPE, au cours de l'année 2016, permet de dégager les résultats suivants, selon les indicateurs :

⇒ **Chercheurs d'emploi accueillis**

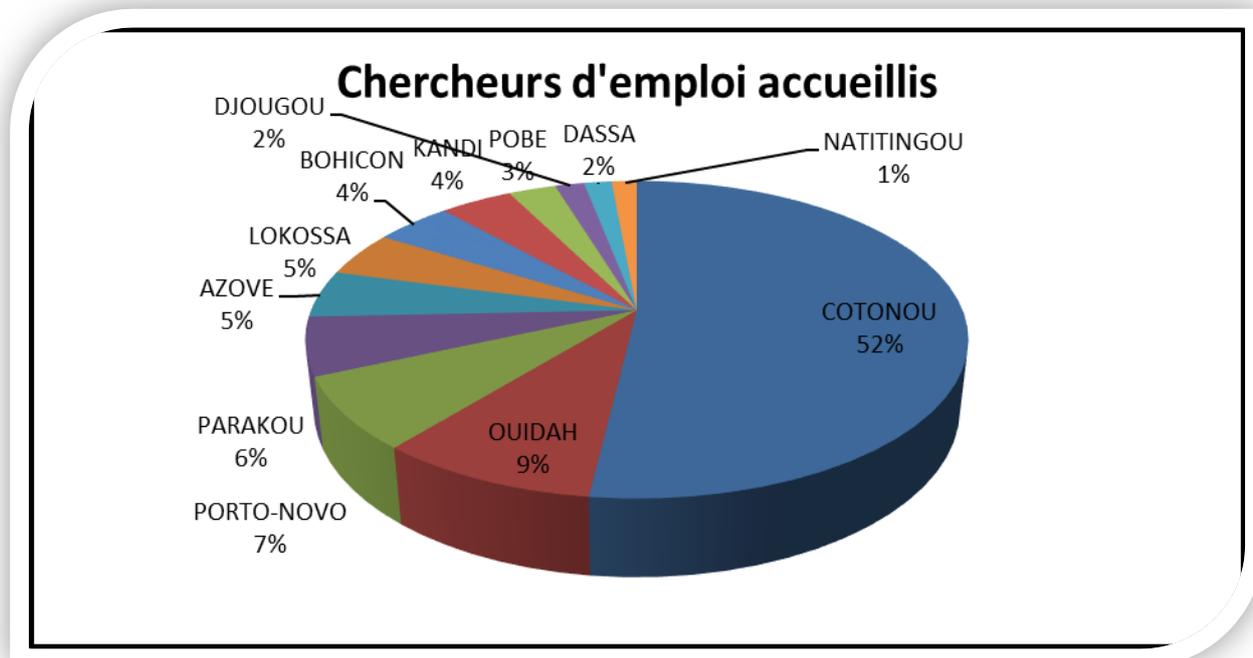
De 40750 en 2015 à 14960 en 2016, le nombre de chercheurs d'emploi accueillis est en régression de 63,29% à l'échelle nationale.

Cette baisse de performance est constatée dans toutes les autres antennes départementales de l'ANPE sauf dans celle de Kandi où elle a progressé de 14,08%.

La part contributive de l'antenne située dans la grande métropole que constitue Cotonou est de loin la plus importante avec plus de la moitié des fréquentations soit 52%. Les antennes dans les départements à forte démographie : Atlantique/Ouidah, Ouémé/Porto-Novo et Borgou/Parakou s'alignent par la suite suivant des participations respectives de 9%, 7% et 6%. L'antenne départementale de l'Atacora/Natitingou n'a pu participer aux résultats qu'à 1%.

Le graphe suivant montre la part contributive de chaque antenne départementale dans le volume des fréquentations de l'Agence.

Graphique n°02 : Pourcentage annuel des chercheurs d'emploi accueillis par antenne départementale



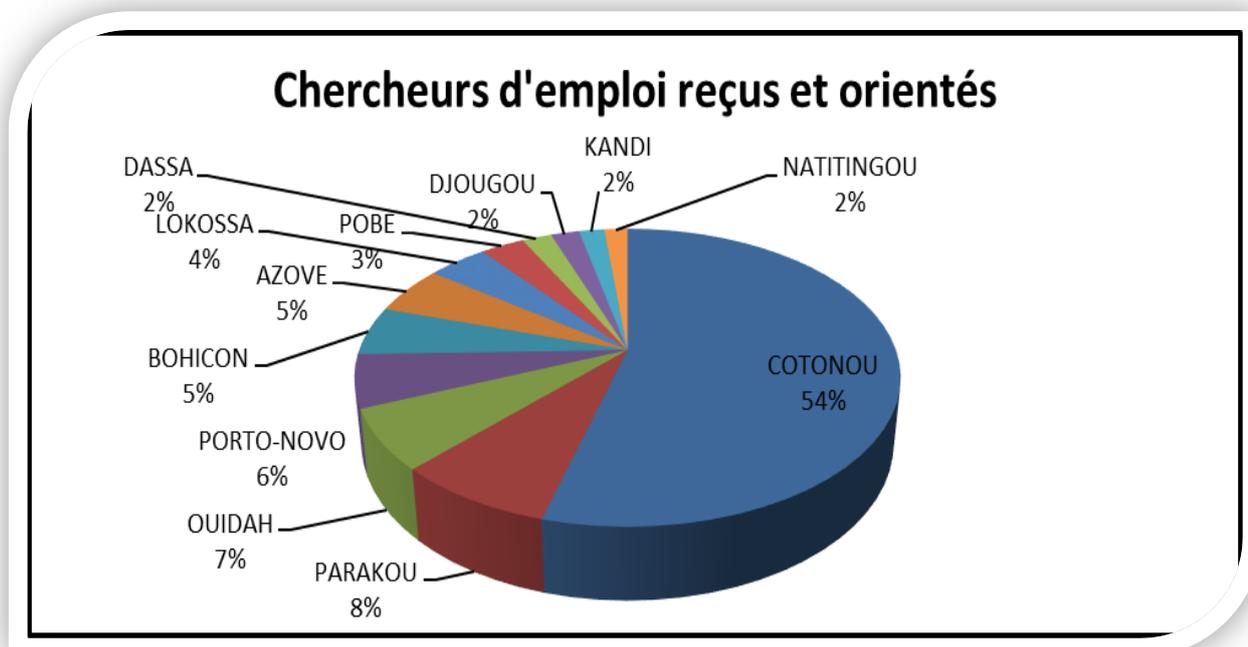
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi reçus et orientés

Parallèlement à l'indicateur précédent, et pour la même cause, l'effectif des chercheurs d'emploi reçus et orientés est substantiellement en recul de 41,12% entre les deux derniers exercices : 22417 en 2015 à 13200 en 2016 ; c'est pareil dans chacune des antennes départementales.

En effet, pour les performances accomplies, l'antenne départementale du Littoral/Cotonou affiche en premier lieu, 54% ; puis celles du Borgou/Parakou, de l'Atlantique/Ouidah, de l'Ouémé/Porto-Novo participent respectivement à 8%, 7%, 6%. Enfin, l'Antenne départementale de l'Atacora/Natitingou enregistre un taux de 1%.

Graphique n°03 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi reçus et orientés par antenne départementale



Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi

Après être reçu et orienté par un Conseiller en Emploi, le chercheur d'emploi est ensuite enregistré dans la base de données de l'Agence.

Le nombre de chercheurs d'emplois enregistré en 2016 connaît une légère hausse de 7,14% par rapport à 2015 en passant de 12082 à 12945 ; et il faut faire remarquer que le score aurait pu être meilleur si l'antenne de Djougou/Donga y avait participé directement s'il n'y avait pas eu dysfonctionnement de sa base d'enregistrement. Cette hausse résulte de la performance de l'antenne de Cotonou/Littoral qui est la seule où cet indicateur a cru et ce très fortement : 89,39%, compensant ainsi les taux d'évolution négatifs observés dans toutes les autres antennes.

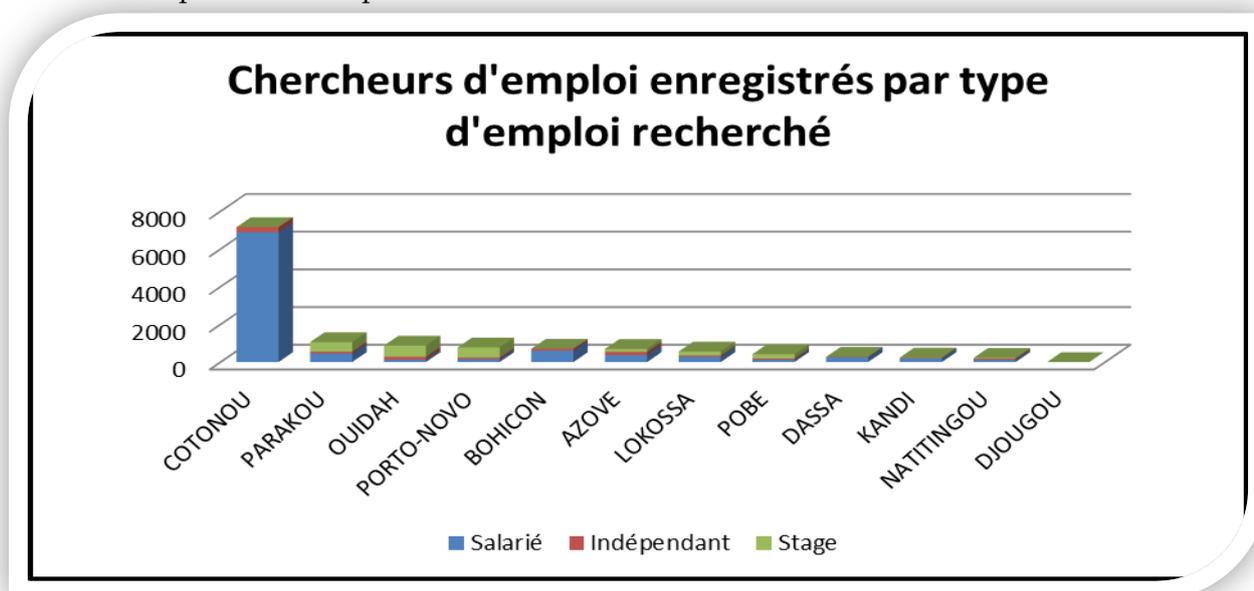
Les totaux par antenne permettent d'illustrer tout d'abord l'Antenne de Littoral/Cotonou : 7157 ; puis celles de Borgou/Parakou : 1055 ; ensuite celles de l'Atlantique/Ouidah, Ouémé/Porto-Novo, Zou/Bohicon, Couffo/Azovè

pour des scores d'enregistrement plus ou moins proches les uns des autres de : 1 868, 771, 700, 696 ; enfin, les effectifs dans les autres départements sont peu considérables s'ils sont rapportés au total national.

C'est l'emploi salarié qui intéresse plus, près de 3 personnes sur 4, soit exactement 74%, alors que près d'une personne sur dix préfère créer et diriger son propre business (9%) ; le reste est en quête d'expérience.

Toutefois, ce constat n'est pas généralisé dans l'ensemble du pays. Dans la plupart des antennes, sept (7) notamment, et de façon majoritaire, l'emploi de type salarié est préféré. Ailleurs notamment dans le Borgou/Parakou, Atlantique/Ouidah, Ouémé/Porto-Novo ou dans le Plateau/Pobè, les jeunes n'ont pas ou s'estiment plutôt en manque d'expérience et optent massivement pour les stages. Dans le Mono/Lokossa, les jeunes optent aussi bien pour l'emploi salarié (285 demandeurs) que pour le stage (210 personnes), en forte proportion.

Graphique n°04 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché par antenne départementale



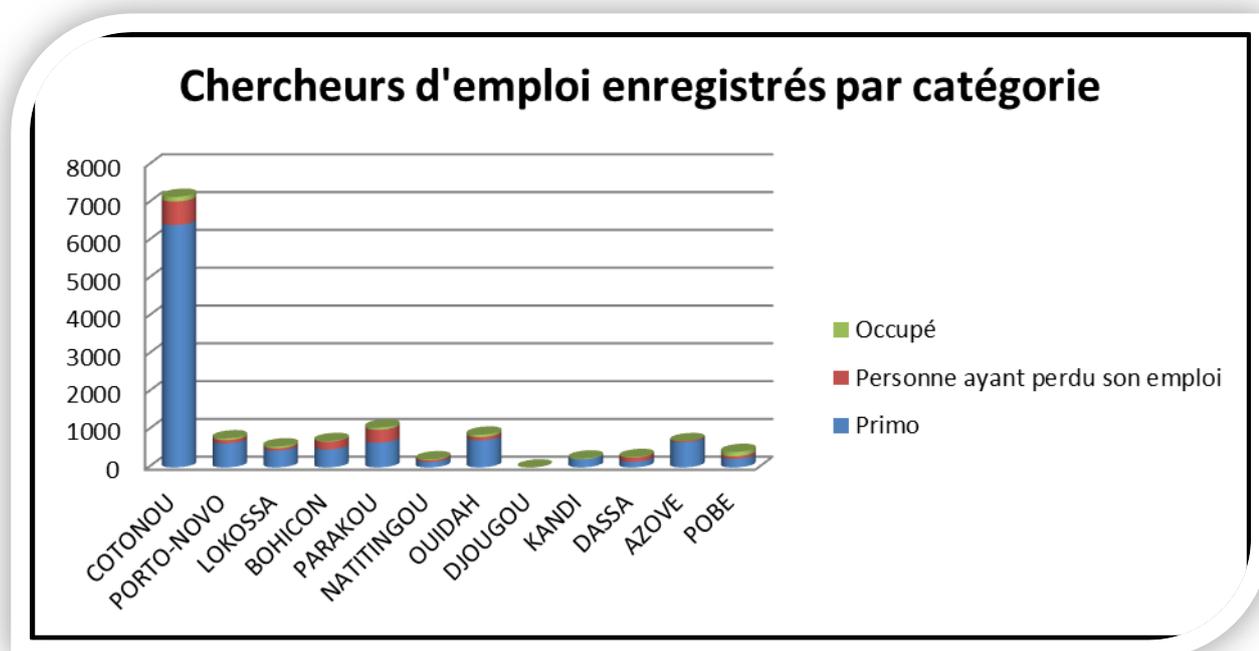
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie

En ce qui concerne les résultats relatifs aux chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie, globalement, la proportion des primo demandeurs d'emploi est prédominante : 83%.

En dehors des antennes départementales des Collines/Dassa-Zoumè : 54% et du Plateau/Pobè : 55%, ce constat est aussi confirmé dans presque toutes les antennes départementales surtout celles du Littoral/ Cotonou : 90%, puis de l'Alibori/Kandi : 91% et encore plus celle du Couffo/Azovè : 96%. Pour ce qui concerne le reste de la cible, il est, pour une large part, composé des personnes ayant perdu leur emploi.

Graphique n°05 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie et par antenne départementale



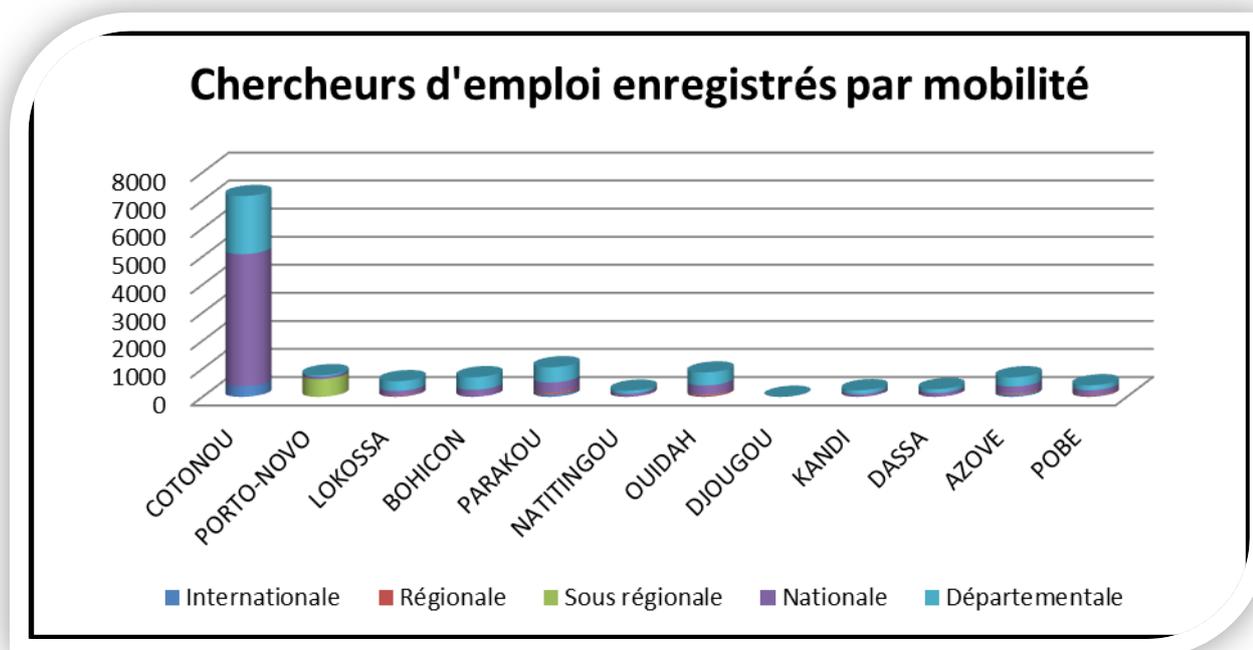
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité

Les antennes départementales enregistrent également les chercheurs d'emploi par type de mobilité désiré.

Les résultats obtenus montrent que plus de la moitié des chercheurs d'emploi : 52% souhaitent la mobilité nationale. La mobilité départementale compte pour 37% et la mobilité sous-régionale suit de loin avec 5%. La mobilité internationale est de 4% et celle régionale compte pour 2%. Contrairement à l'année précédente, la propension à la mobilité qui était prononcée au niveau départemental est passée au niveau national. Par ailleurs, très peu de chercheurs d'emploi ambitionnent les mobilités internationale, régionale et sous-régionale. Ceci pourrait s'expliquer par une volonté des jeunes, qui sont des primo demandeurs d'emploi en quête d'expérience, de s'adapter à la mobilité géographique sur le marché de l'emploi. En effet, il n'est pas toujours certain que l'emploi que l'on désire et pour lequel l'on est formé soit disponible dans la localité où l'on réside.

Graphique n°06 : Part des chercheurs d'emploi par type de mobilité enregistrés par antenne départementale.



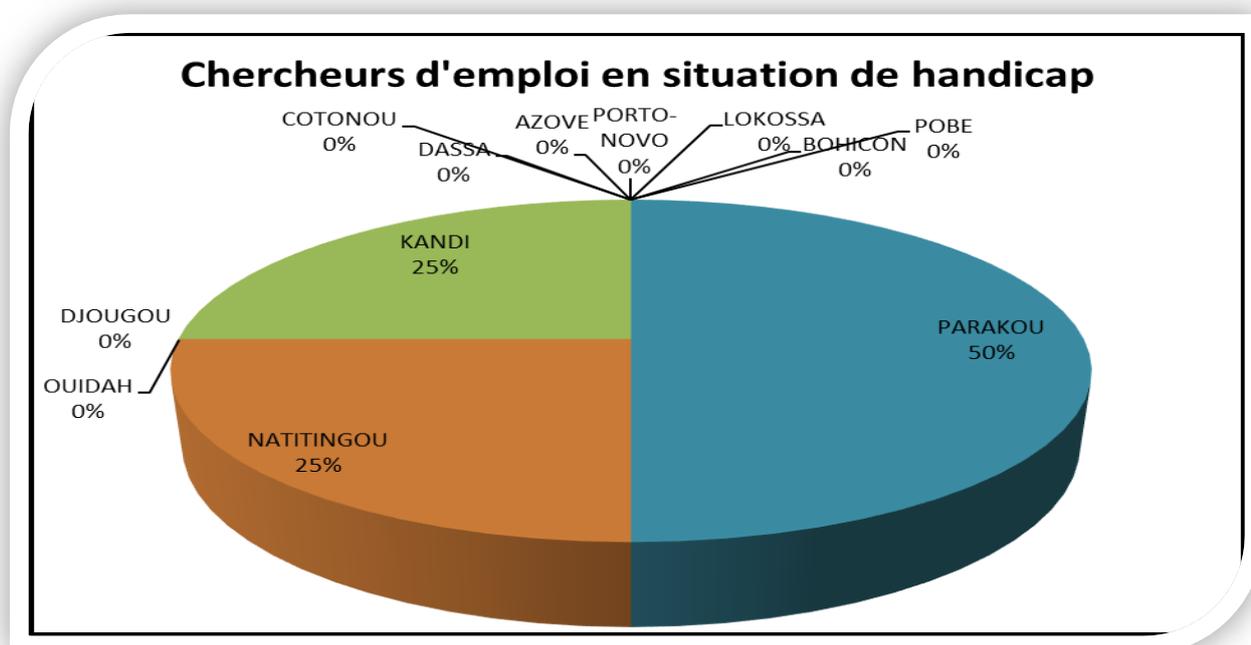
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi en situation de handicap

Très peu de chercheurs d'emploi enregistrés sont en situation de handicap. Le nombre est passé de 10 en 2015 à 4 en 2016.

Seule la région du Borgou/Parakou enregistre la moitié de cet effectif et les départements de l'Alibori/Kandi et de l'Atacora/Natitingou se partagent l'autre moitié.

Graphique n°07 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi handicapés enregistrés par antenne départementale.



Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi encadrés en TRE

Les chercheurs d'emploi une fois accueillis, reçus et orientés puis enregistrés sont invités aux séances sur les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) suivant une programmation gérée par le secrétariat des antennes départementales.

Ces formations se déroulent généralement au sein des antennes départementales. Mais elles sont également organisées hors des Antennes départementales, de façon itinérante, en vue de rapprocher les services de

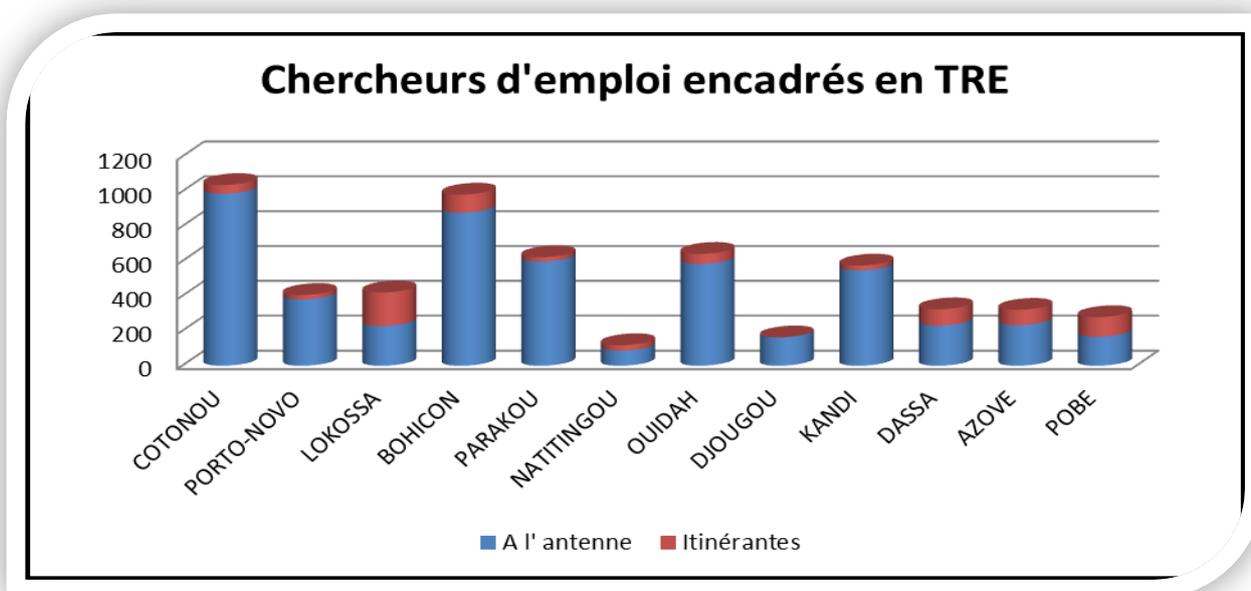
l'ANPE des chercheurs d'emploi à la base. Cette alternative milite en faveur de la nécessité pour l'ANPE d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires à la base.

Au total, au cours de l'année 2016, 5891 chercheurs d'emploi ont été formés en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) contre 7005 l'année précédente, soit une baisse de 15,90%. Le taux d'évolution des personnes formées aux TRE organisées de façon itinérante a plutôt stagné à 0,25%.

Cinq (05) antennes départementales ont le plus impacté cet indicateur, selon les effectifs obtenus. Il s'agit du Littoral/Cotonou, du Zou/Bohicon, de l'Atlantique/Ouidah, du Borgou/Parakou et de l'Alibori/Kandi avec des taux contributifs respectifs de 18%, 17%, 11%, 11% et 10%, mobilisant ainsi les deux tiers de l'ensemble de tous les participants : 66%.

Il est à observer que l'antenne départementale de la Donga/Djougou n'a pas tenu de séances itinérantes de TRE. Remarquons qu'à l'antenne départementale du Mono/Lokossa, l'écart entre les proportions des effectifs (54% à l'antenne contre 46% à l'itinérante) pour les deux types de TRE est bien moindre, comparé aux autres antennes départementales.

Graphique n°08 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi formés en TRE par antenne départementale



Source : DESOP-ANPE, 2016.

Les séances itinérantes sur les TRE sont organisées avec les Points Focaux Emploi en pleine transformation institutionnelle pour devenir des Services Communaux de l'Emploi. Ceux-ci préparent le terrain et mobilisent les cibles pour que les Conseillers à l'Emploi s'entretiennent avec elles.

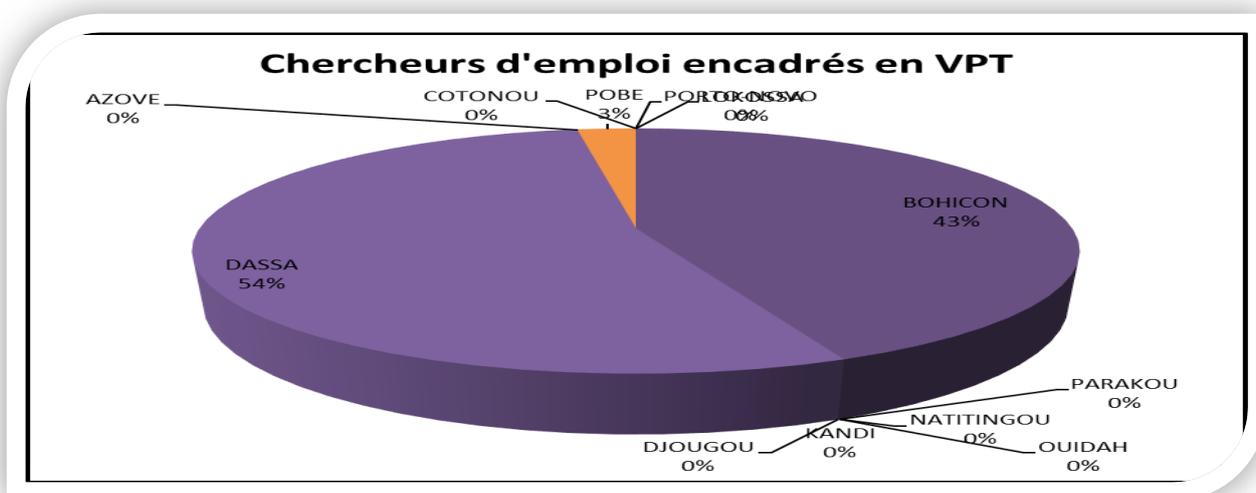
⇒ **Chercheurs d'emploi sensibilisés sur la Valorisation du Poste de Travail (VPT)**

Au niveau des Antennes départementales, en dehors des séances sur les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE), les Conseillers en Emploi prescrivent également aux chercheurs d'emploi, des séances de formation en Valorisation du Poste de Travail (VPT) pour les préparer à mettre en valeur leur poste une en situation d'emploi.

L'effectif des personnes encadrées en VPT a peu varié ; le chiffre, en s'établissant à 432 pour 2016 contre 458 il y a un an, n'a diminué que de 5,68%.

Ce résultat est essentiellement le fruit des efforts des antennes départementales des Collines/Dassa-Zoumè avec 54%, du Zou/Bohicon avec 44% et du Plateau/Pobè avec 3%.

Graphique n°09 : Pourcentage annuel des chercheurs d'emploi encadrés en VPT par antenne départementale



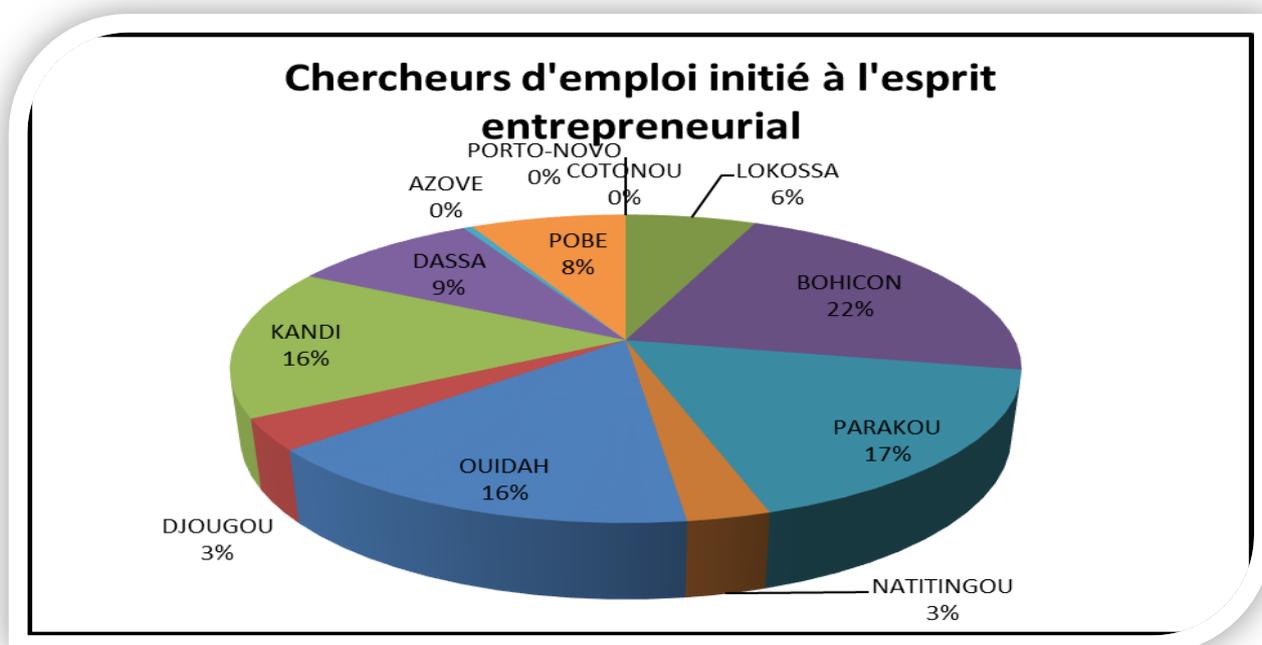
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial

Une autre prescription du Conseiller en Emploi aux chercheurs d'emploi est l'orientation vers l'emploi indépendant. A cet effet, un module intitulé "initiation à l'esprit entrepreneurial" leur est administré. Au titre de l'année 2016, 3663 chercheurs d'emploi ont bénéficié de cette mesure contre 3800 en 2015, soit une légère baisse de 3,61%.

Ce résultat est l'œuvre d'une dizaine d'antennes : d'une part, les antennes départementales de : Zou/Bohicon, Borgou/Parakou, Atlantique/Ouidah, Alibori/Kandi qui affichent chacune des taux compris entre 15% et 22% ; d'autre part, les Antennes départementales des Collines/Dassa-Zoumè, Plateau/Pobè, Mono/Lokossa, Donga/Djougou, Atacora/Natitingou participent aux résultats à des taux situés entre 2% et 10%. Le taux participatif de 0,44% réalisé par l'antenne départementale du Couffo/Azovè est pratiquement imperceptible.

Graphique n°10 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial par antenne départementale



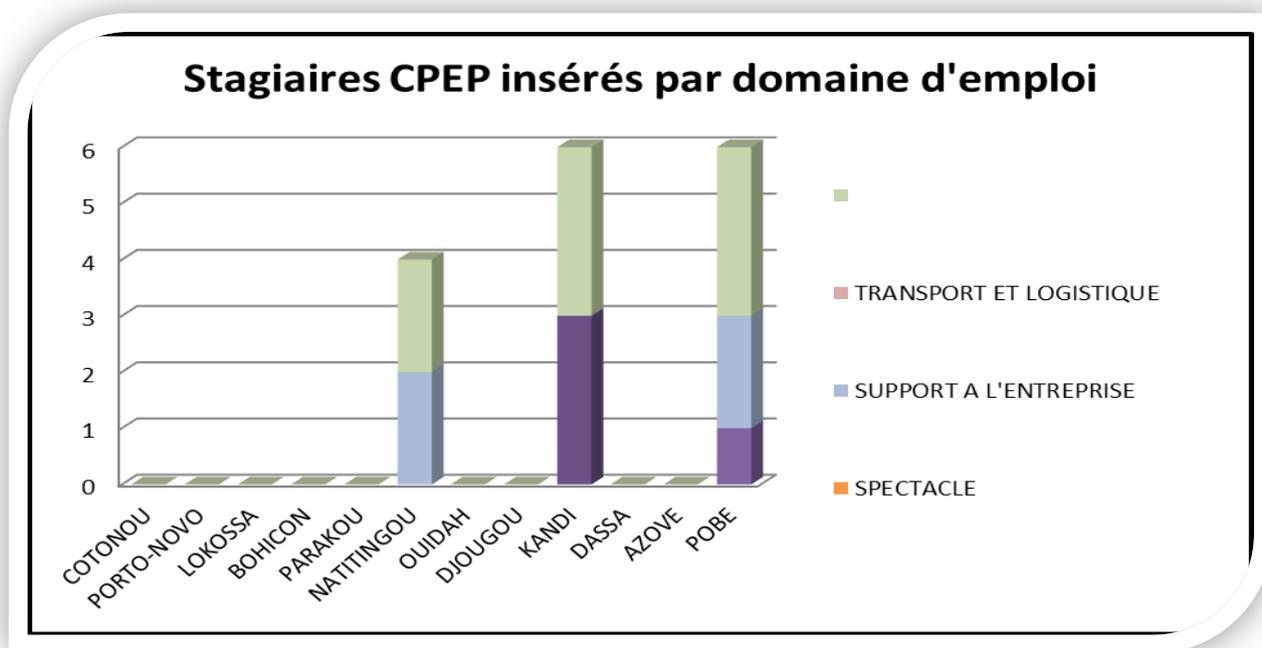
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi

L'une des mesures prescrites aux chercheurs d'emploi par les Conseillers en Emploi au titre du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) est le stage de pré-insertion professionnelle. Grâce au CPEP (Contrat Première Expérience Professionnelle), les bénéficiaires de cette mesure peuvent accroître leur employabilité au moyen d'un stage de six (06) mois renouvelables une fois dans des structures publiques et privées.

Au cours des stages, il arrive qu'un bénéficiaire s'insère professionnellement avant le terme dudit programme. Le nombre de stagiaires bénéficiaires du PAES, composante CPEP insérés au titre de l'année 2016 s'élève à 8 sur les 914 mis en stage soit 0,87% comparativement à l'année 2015 où 13 stagiaires CPEP ont été insérés sur les 6494 mis en stage soit 0.20%. On remarque ainsi un mouvement à la hausse de 38, 46%.

Graphique n°11 : Pourcentage annuel de Stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi par antenne départementale



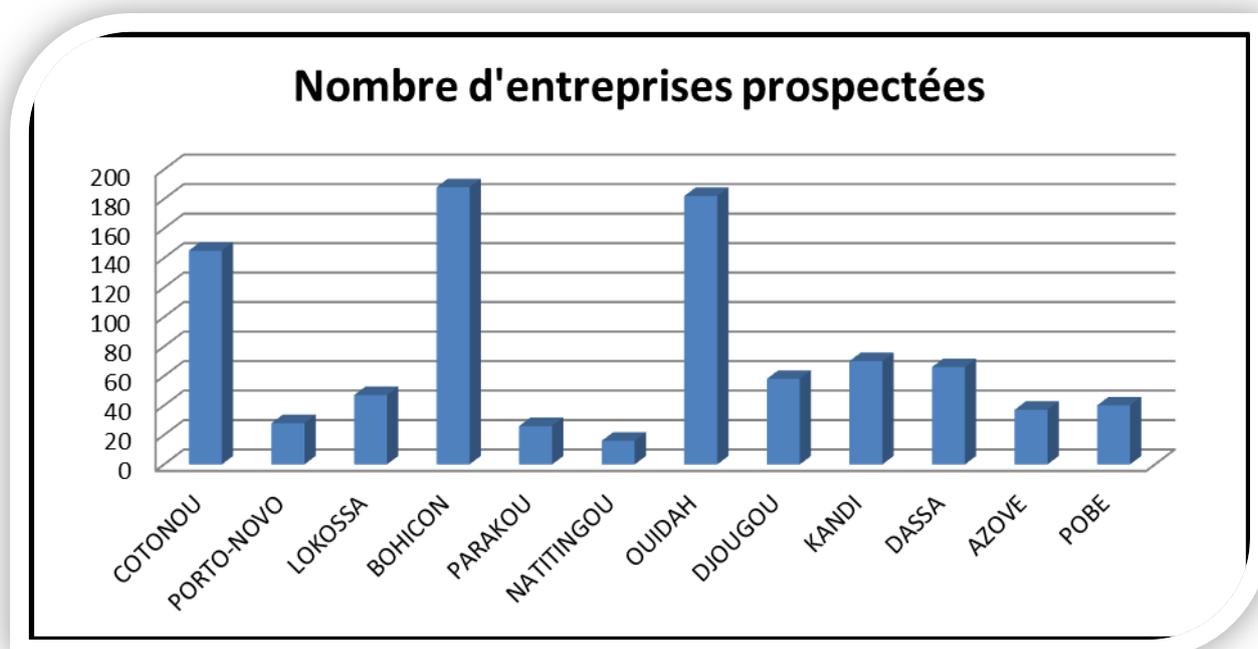
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Nombre d'entreprises nouvelles prospectées

De 1766 en 2015, le nombre d'entreprises nouvelles prospectées a connu une sérieuse baisse de 48,87% pour s'établir à 903 au terme de l'exercice 2016.

Les participations les plus élevées sont relevées dans les antennes départementales du Zou/Bohicon, de l'Atlantique/Ouidah, du Littoral/Cotonou avec des participations respectives de 21%, 20% et 16% de cet indicateur. Au bas du classement s'affichent les antennes départementales de l'Atacora/Natitingou avec 2% et notamment celles de l'Ouémé/Porto-Novo et du Borgou/Parakou avec chacune un niveau de participation de 3% bien que du point de vue démographique, elles aient un poids relativement élevé.

Graphique n°12 : Pourcentage annuel du nombre d'entreprises prospectées



Source : DESOP-ANPE, 2016.

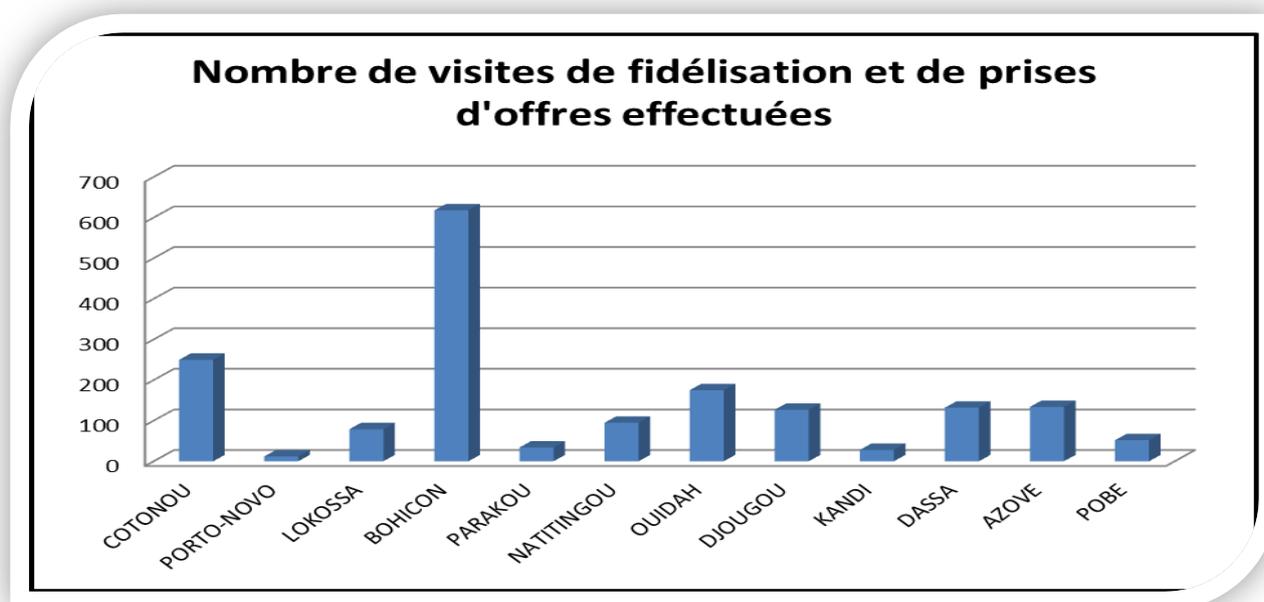
⇒ **Nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées**
(Entreprises déjà prospectées mais revisitées pour prises d'offres)

Après un premier contact avec l'entreprise à l'occasion de la prospection, le Conseiller en Emploi a le devoir de maintenir ce contact par la programmation d'autres visites à la même entreprise. Cette visite a l'intérêt de fidéliser ladite entreprise et de favoriser les éventuelles prises d'offres.

Si la prospection a été en régression entre 2015 et 2016 telle que mentionné plus haut, les visites de fidélisation au contraire se sont multipliées et ont plus que doublé : de 769 en 2015, elles sont passées à 1736 en 2016 soit un taux en net accroissement de 125,75%.

Pour cet indicateur, se retrouve en tête, la contribution de l'Antenne départementale du Zou/Bohicon qui a accompli plus du tiers des visites avec 36%. A sa suite, l'Antenne départementale du Littoral/Cotonou a réalisé sa performance à 14% et celle de l'Atlantique/Ouidah à 10%. En queue de classement, s'alignent les Antennes départementales de l'Alibori/Kandi et du Borgou/Parakou avec 2% et l'Antenne départementale de l'Ouémé/Porto-Novo avec 1%.

Graphique n°13 : Pourcentage annuel du nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées



Source : DESOP-ANPE, 2016.

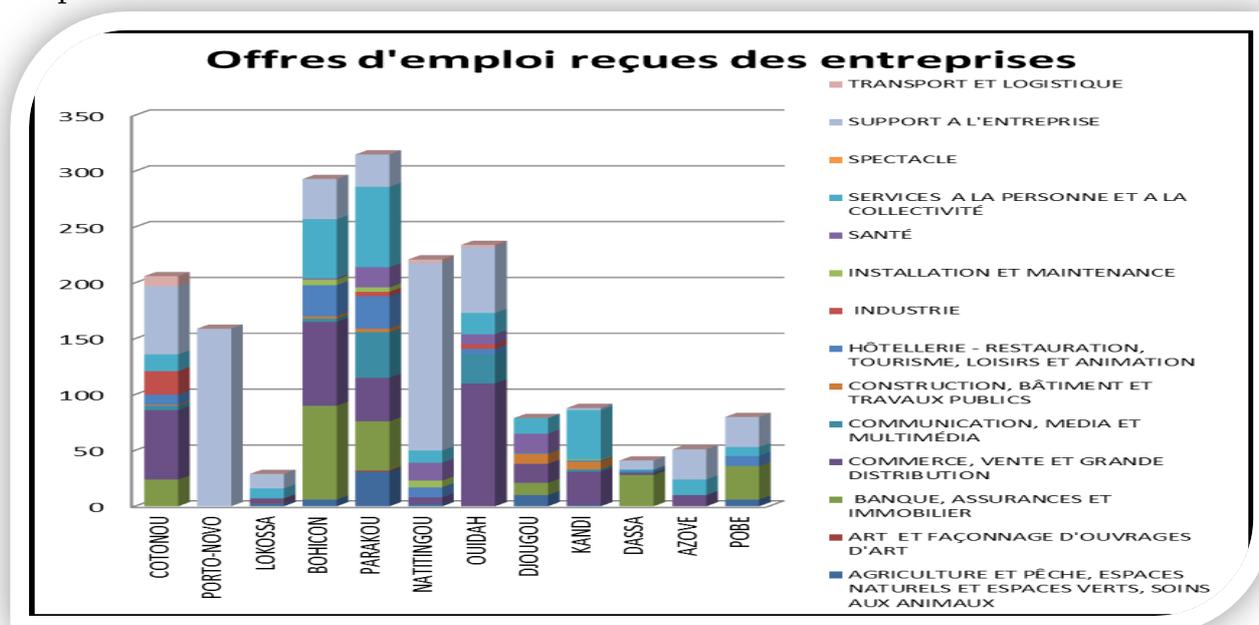
⇒ Offres d'emploi reçues des entreprises

Au terme de l'année 2016, la prospection au niveau des entreprises a permis de recueillir 1796 offres d'emploi contre 2955 en 2015 : soit une diminution importante de 39,22% en dépit des visites de fidélisation qui se sont multipliées.

Notons que, les antennes départementales du Borgou/Parakou, du Zou/Bohicon, de l'Atlantique/Ouidah, de l'Atacora/Natitingou, du Littoral/Cotonou et de l'Ouémé/Porto-Novo cristallisent à elles seules 79% des offres, provenant des entreprises avec respectivement 18%, 16%, 13%, 12%, 11% et 9% du total.

Les offres les plus importantes ont concerné plusieurs domaines dont les plus représentés sont : « support à l'entreprise » : (589 offres), « commerce, vente et grande distribution » (354 offres), « services à la personne et à la collectivité » (260 offres), « banque, assurances et immobilier » (221 offres) à raison des taux individuels de 33%, 20%, 14% et 12% respectivement ; ce qui fait cumulativement 79% de l'ensemble des offres.

Graphique n°14 : Pourcentage annuel des offres d'emploi enregistrées par antenne départementale



Source : DESOP-ANPE, 2016.

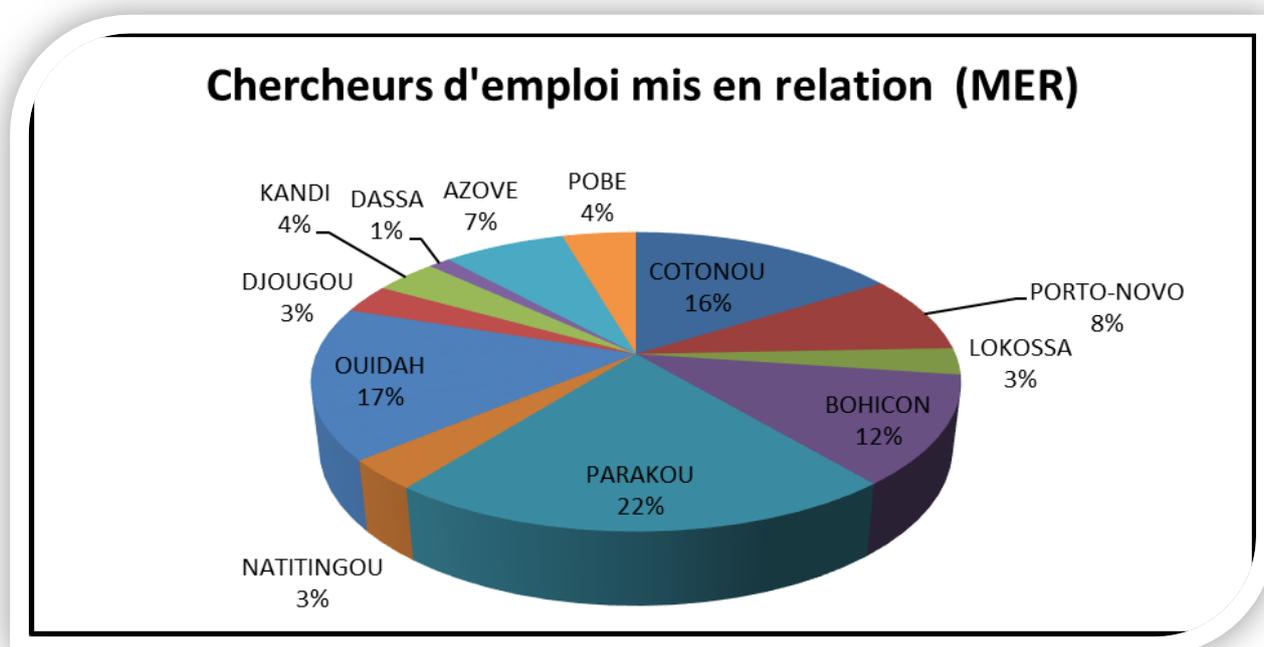
⇒ Chercheurs d'emploi mis en relation (MER)

Suite à une offre d'emploi recueillie en entreprise, le Conseiller en Emploi sélectionne dans la base de données les chercheurs d'emploi dont le profil répond aux exigences de l'offre et les met en relation avec l'entreprise dans la perspective d'un probable recrutement.

Cet indicateur connaît lui aussi une tendance baissière pour être passé de 6065 en 2015 à 4558 en 2016.

Les antennes départementales du Borgou/Parakou : 22%, de l'Atlantique/Ouidah: 17%, du Littoral/Cotonou: 16%, du Zou/Bohicon: 12%, de l'Ouémé/Porto-Novo: 8% sont celles qui concentrent une grande part des mises en relation, soit ensemble, exactement 3 mises en relation sur 4 (75%) du total national.

Graphique n°15 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi mis en relation par antenne départementale

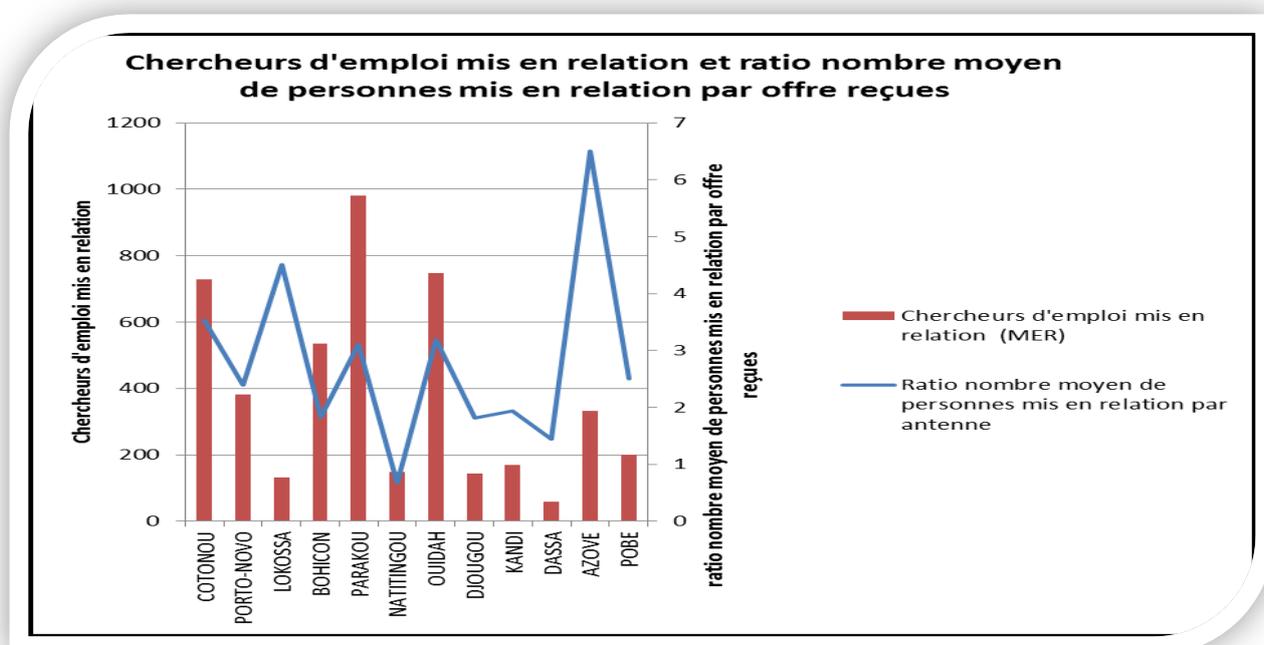


Source : DESOP-ANPE, 2016.

Le croisement effectif des indicateurs "*chercheurs mis en relation*" et le "*ratio nombre moyen de personnes mis en relation par offre reçue*" permet de faire le constat que les nombres de personnes mises en relation par poste varient entre 2 et 7.

Au nombre des antennes départementales citées ci-dessus pour avoir établi plus de liens "*demandeurs d'emploi-offreurs d'emploi*", ce sont celles du Littoral/Cotonou d'une part, de l'Atlantique/Ouidah et du Borgou/Parakou, d'autre part, qui sont à distinguer. Car, en fonction de chaque poste à pourvoir, elles ont fait en moyenne plus de trois mises en relation. Mais les ratios les plus élevés se retrouvent à l'antenne départementale du Couffo/Azovè avec 6,51 mises en relation par poste offert et à l'antenne départementale du Mono/Lokossa avec 4,52 mises en relation par poste offert. A l'antenne départementale de l'Ouémé/Porto-Novo, la valeur est de 2,40 mises en relation par poste offert.

Graphique n°16: Chercheurs d'emploi mis en relation et ratio nombre moyen de personnes mises en relation par offres reçues



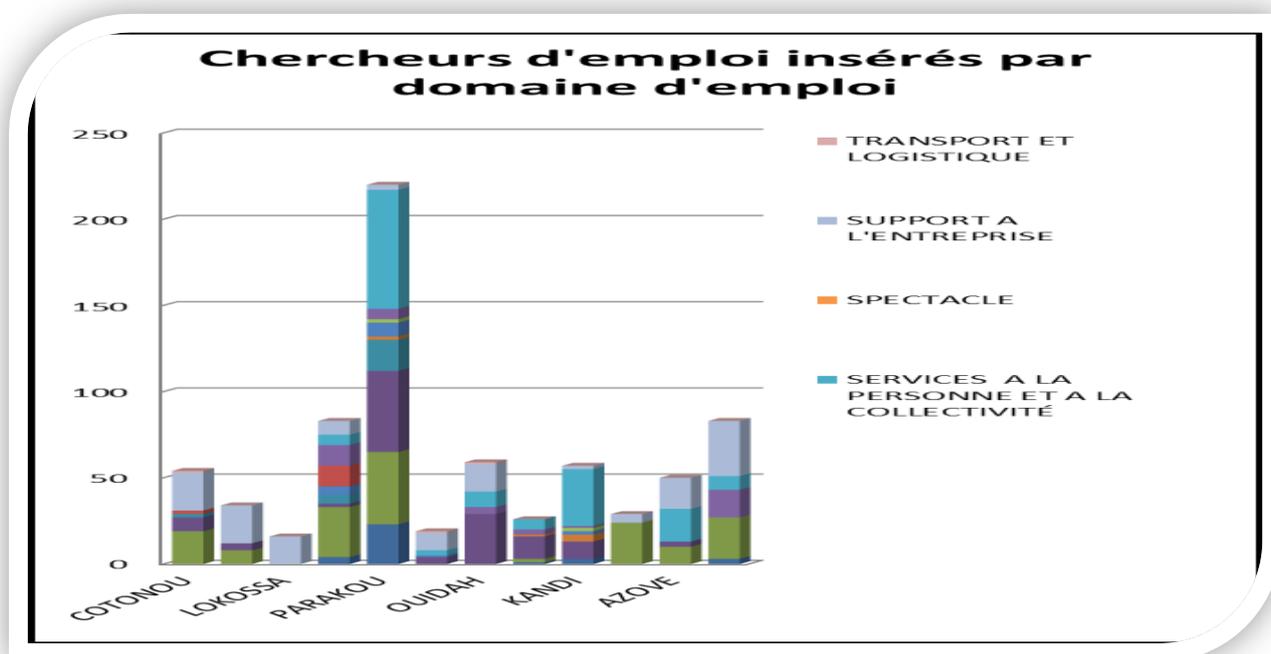
Source : DESOP-ANPE, 2016.

⇒ Chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi

Les mises en relation des chercheurs d'emploi avec les entreprises sont faites sur la base d'offres en vue d'une insertion professionnelle. A l'instar des offres (Graphique n°14) et selon un pourcentage de variation tout aussi voisin : - 32,28%, l'effectif des personnes insérées a chuté. En effet, le chiffre est de 730 en 2016 et le taux d'insertion (nombre d'inséré sur le nombre de mise en relation) est de 16,02% tandis qu'il était à 1078 en 2015 soit 17,77%.

Toutes les antennes sont parvenues à réaliser des insertions professionnelles avec une contribution plus marquée de l'antenne départementale du Borgou/Parakou, laquelle se distingue de loin, pour près du tiers du total des insertions soit 30% ; viennent ensuite, les antennes départementales du Pobè/Plateau et du Zou/Bohicon qui affichent chacune 11% ; puis celles de l'Atlantique/Ouidah et de l'Alibori/Kandi qui donnent individuellement 8%.

Graphique n°17 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi par antenne départementale

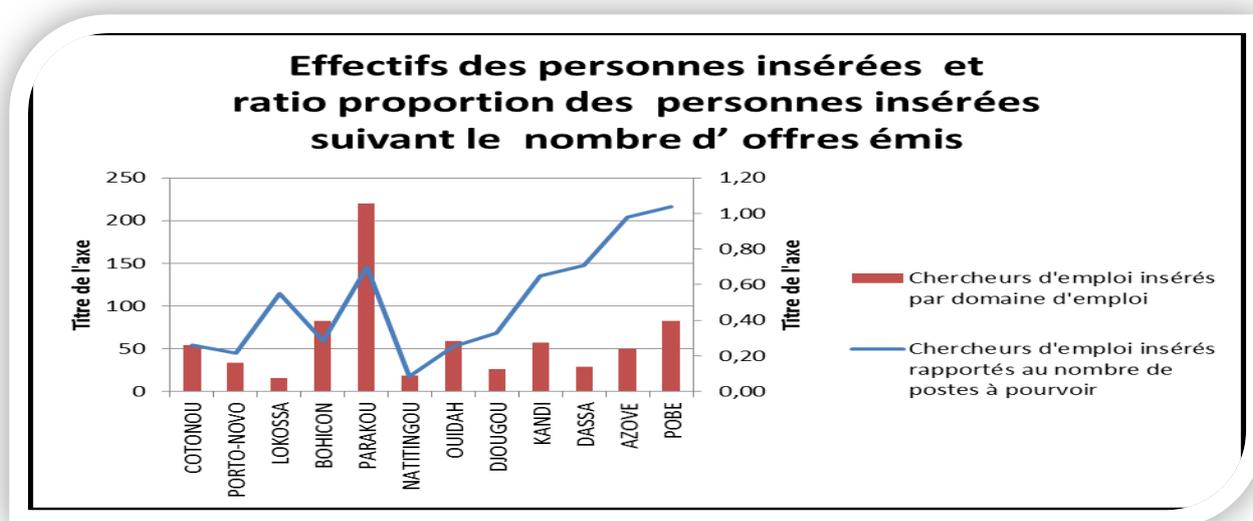


Source : DESOP-ANPE, 2016.

Une analyse conjointe basée sur l'indicateur "personnes insérées", et le calcul du ratio : "nombre de personnes insérées divisé par le nombre d'offres reçues" a été faite. Elle révèle que les antennes départementales du Borgou/Parakou (avec un ratio de 1,07) et du Zou/Bohicon (avec un ratio de 2,86) ont proposé aux entreprises des chercheurs d'emploi qui ont satisfait de façon convaincante à leurs exigences. Le ratio de 0,63 observé à l'antenne départementale de Djougou/Donga n'est pas à négliger bien que ce soit avec une faible part des insertions : 4% seulement.

Au niveau des autres antennes départementales, les valeurs pour ce ratio significatif ne sont pas très intéressantes. En effet, à part l'antenne départementale du Plateau/Pobè où le ratio donne 0,52, traduisant une réussite de la moitié des insertions par rapport aux offres, il oscille entre 0,18 et 0,43 même dans la capitale économique. Pourtant, à l'antenne départementale du Couffo/Azovè notamment, à l'antenne départementale du Mono/Lokossa, à celle du Littoral/Cotonou, le nombre moyen de candidats sélectionnés puis mis en relation par poste à pourvoir a été respectivement au-delà de 6, 4 et 3 chercheurs d'emploi. Ceci met ainsi en exergue l'éternelle problématique de l'inadéquation entre le profil requis et la formation reçue.

Graphique n°18 : Effectif des personnes insérées et ratio proportion personnes insérées et nombre d'offres reçues



Source : DESOP-ANPE, 2016.

2.2.2. Les programmes

En dehors des activités de son cœur de métier organisé autour de l'encadrement des groupes cibles et de l'intermédiation sur le marché du travail, l'ANPE dispose d'un ensemble de mesures pour accompagner les chercheurs d'emploi. Ces mesures sont regroupées au sein de divers programmes et sont mis en œuvre à l'issue des séances d'orientation organisées au niveau des antennes.

Il s'agit notamment de :

⇒ **Le Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES).**

Le Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) est un programme destiné aux primo demandeurs d'emploi, spécifiquement aux femmes et jeunes diplômés des Universités, des Ecoles et des Centres de formation professionnalisés. Ce programme est conçu pour améliorer l'employabilité des jeunes, ayant entre 18 et 40 ans, en ce sens qu'il les accompagne dans leur insertion.

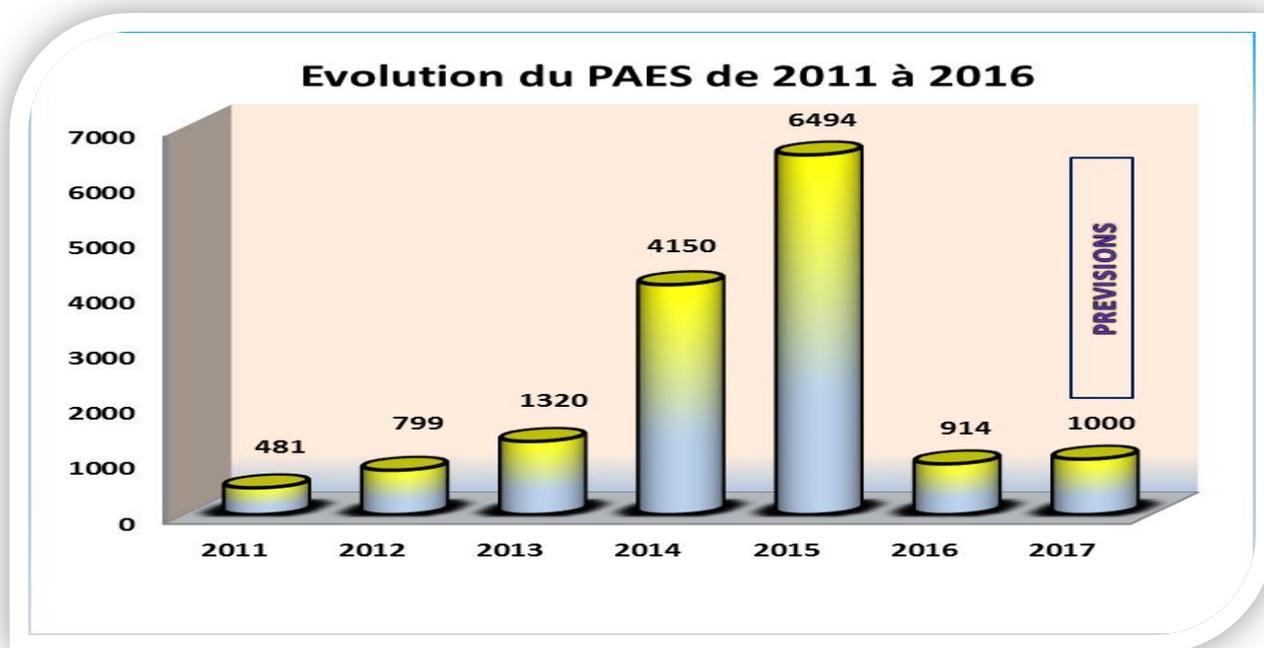
Le PAES a deux (02) composantes :

- ◆ le Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP) qui permet, d'une part, de mettre les bénéficiaires en stage de pré insertion dans les ministères et structures décentralisées et déconcentrées de l'Etat, et d'autre part, dans des entreprises privées, pour une période de six (06) mois renouvelables une fois ;
- ◆ le Contrat d'Appui aux Entreprises (CAE) qui permet aux jeunes entreprises de bénéficier d'une mise à disposition de stagiaires rémunérés par l'ANPE pour une période de douze (12) mois avec l'obligation de leur recrutement à l'issue du contrat.

En 2016, 914 jeunes ont été mis en stage aussi bien dans les structures publiques que dans les structures privées, contre 6494 en 2015, soit une baisse substantielle de 85,93%. Cette situation est due essentiellement aux nouvelles orientations du Gouvernement actuel qui a contraint toutes les structures

étatiques à une restriction budgétaire. L'évolution de l'effectif ces dernières années est présentée dans le graphique n°19.

Graphique n°19: Evolution du PAES de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017



Source : DESOP-ANPE, 2016

⇒ **Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI).**

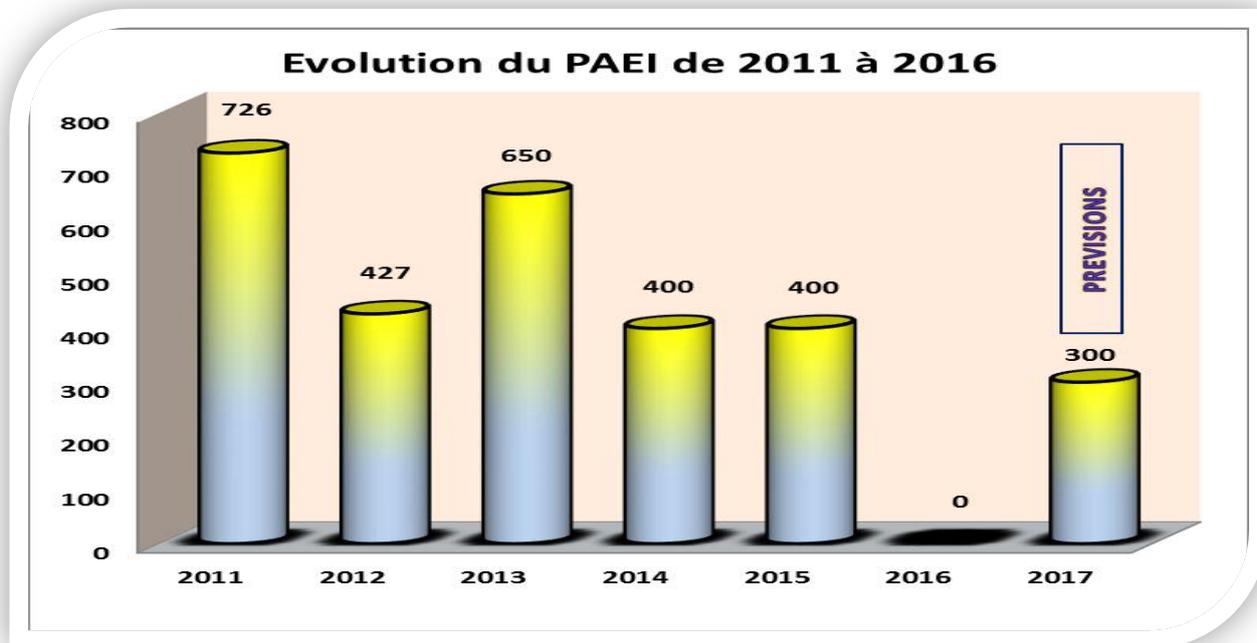
Le PAEI est une mesure destinée à favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs. Il a pour objectif de développer l'esprit d'entreprise au sein de la population cible et d'accompagner les jeunes porteurs de projets de création d'activités économique à élaborer leur plan d'affaire et mieux gérer leurs entreprises.

Malheureusement, la restriction budgétaire intervenue au cours de l'année n'a pas permis de mettre en œuvre le PAEI au titre de 2016. Le graphique N°18 rend compte de l'évolution de la situation de prise en charge des bénéficiaires de ce programme depuis 2011.

Cependant, pour le compte de l'année 2015, plusieurs formations, dont le processus n'avait pas abouti, ont été finalisées. Il s'agit d'une part, de la formation CREE réalisée à Porto-Novo et d'autre part, de la formation ACO

organisée respectivement à Porto-Novo, Cotonou, Bohicon, Azovè, Ouidah, Dassa, Lokossa, Parakou, et Natitingou.

Graphique N°20 : Evolution du PAEI de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017



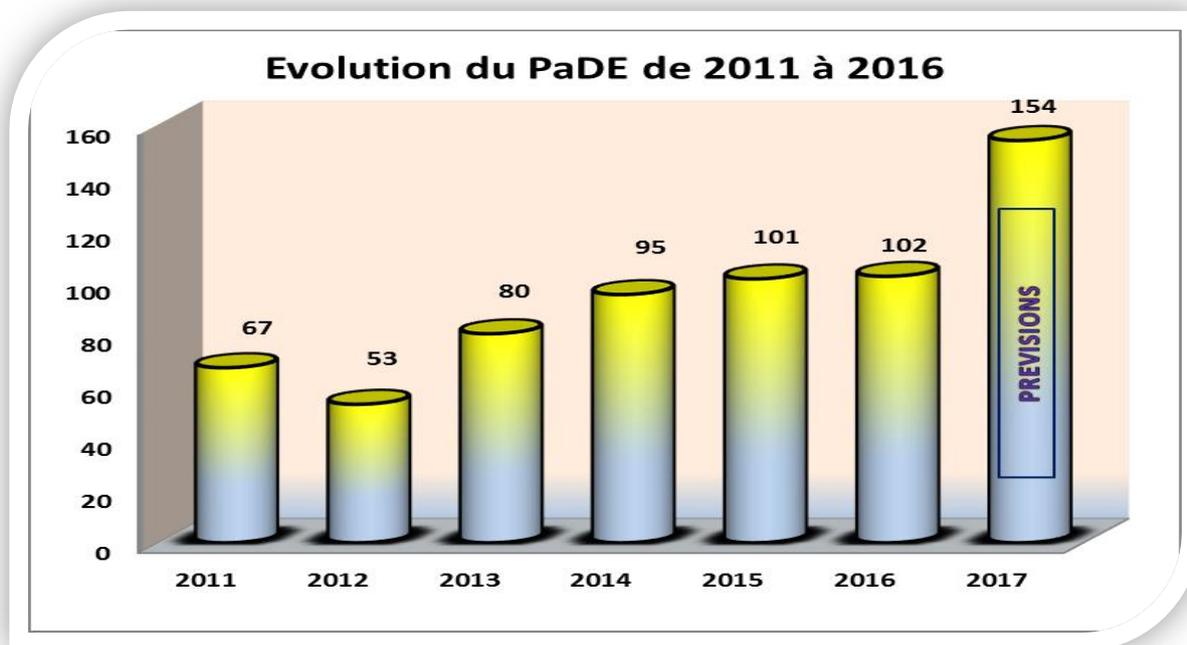
Source : DEEI-ANPE, 2016

⇒ Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE)

A travers le Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE), l'ANPE entretient une relation fonctionnelle avec les 77 communes du Bénin. Ce programme consiste à :

- renforcer les 77 communes en ressources humaines. A cet effet, 102 stagiaires ont été mis à la disposition de ces communes réparties dans les 12 départements administratifs du Bénin contre 101 en 2015, soit une hausse de 6,32%.
- rapprocher son offre de services des chercheurs d'emploi et des employeurs à la base à travers la mise en place d'un réseau de Points Focaux Emploi (PFE) au niveau de chaque mairie.

Graphique N°21 : Evolution du PaDE de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017



Source : DDLER-ANPE, 2016.

A cet effet, des Points Focaux Emploi (PFE) ont été nommés par les Maires dans les soixante-dix-sept (77) communes pour servir de relais d'information de l'ANPE au niveau local.

Avec l'appui du Projet Emploi des Jeunes (PEJ) financé par la Banque Mondiale, le processus de transformation institutionnelle des Points Focaux Emploi (PFE) en Services Communaux de l'Emploi (SCE) a démarré. Au total, quatre-vingt-deux (82) Agents Communaux d'Emploi (ACE) ont été recrutés et mis à la disposition des Communes. A ces derniers, des stagiaires de l'Agence seront ajoutés. Le service est prévu pour être placé sous la responsabilité des Chefs service de la planification des Mairies.

⇒ Programme d'Appui au Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE)

Le Programme de Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE) permet, comme son nom l'indique, de renforcer les capacités techniques de la cible ou de les reconverter au besoin, à travers des modules de formation. L'objectif est, entre autres, de contribuer à la réduction de l'inadéquation formation-emploi.

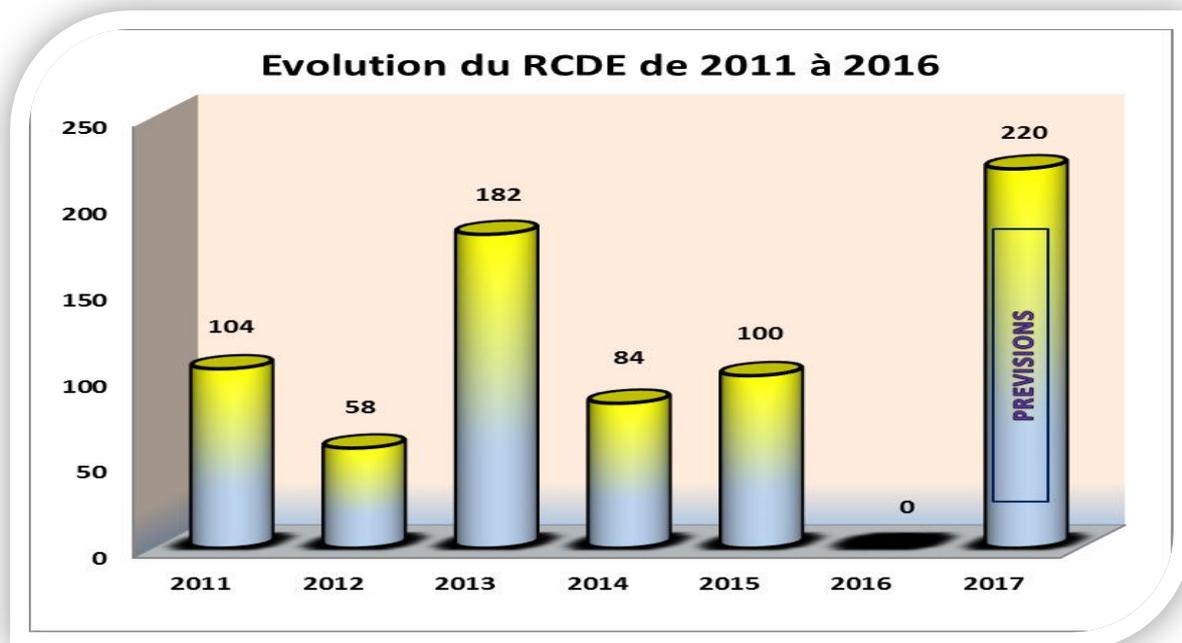
Au cours de l'année 2016, compte tenu de la restriction budgétaire, le programme de Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE) n'a pas pu être mis en œuvre.

Néanmoins, la vague des bénéficiaires de 2015 a vu le processus de prise en charge, finalisé. Ainsi, le 12 Mai 2016 au Palais des Congrès de Cotonou, devant les autorités du Ministère, le personnel de l'Agence et les formateurs des Cabinets, les trois catégories de bénéficiaires du RCDE 2015 formés, venus de tous les départements du pays ont reçu leurs matériels et attestations.

Au total, quarante (40) ordinateurs portatifs, quarante (40) bacs hors sol et vingt (20) kits de fabrication d'objet à base de perle ont été remis à cent (100) bénéficiaires répartis dans les filières ci-après :

- informatique bureautique : 40 bénéficiaires
- pisciculture : 40 bénéficiaires
- artisanat (perles) : 20 bénéficiaires

Graphique N°22 : Evolution du RCDE de 2011 à 2016 et prévisions pour 2017



Source : DPR-ANPE, 2016.

2.2.3. Activités menées dans le cadre de la direction nationale du projet « Business Promotion Center » (BPC)

Dans le but de trouver des solutions adaptées aux problèmes du chômage et du sous-emploi des jeunes et des femmes, le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEEJF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a initié en 2012 le projet d'appui à la mise en place de centres de promotion des affaires appelés « Business Promotion Center » (BPC).

Le Projet BPC s'inscrit dans le cadre du Plan d'Actions du Programme Pays (CPAP) 2014-2018 et découle du Plan Cadre de l'Assistance des Nations Unies au Bénin (UNDAF 2014-2018).

Le Projet BPC est l'émanation de l'axe stratégique N° 1 de la Politique Nationale de l'Emploi et contribue à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat au niveau local à travers la mise en service de centres

régionaux de ressources pour l'entrepreneuriat, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et le développement économique local au Bénin.

Ce projet vise à créer des centres régionaux de ressources pour promouvoir l'entrepreneuriat, les toutes petites entreprises et le développement local du Bénin.

Au cours de la phase pilote (2012-2013), trois centres ont été créés. Il s'agit du BPC de Cotonou dénommé « Women Business Promotion Center » (WBPC), de celui de Porto-Novo et de celui de Parakou.

Dans le cadre de la généralisation et sur l'initiative du Président de la République, d'autres BPC ont été créés à Lokossa (Mono), Natitingou (Atacora), Abomey-Calavi (Atlantique), à Kandi (Alibori), à Pobè (Plateau) et à Bohicon (Zou).

En somme, six (06) BPC ont été véritablement fonctionnels. Les trois (03) derniers ont été co-animés par les antennes départementales et par les Mairies des communes concernées.

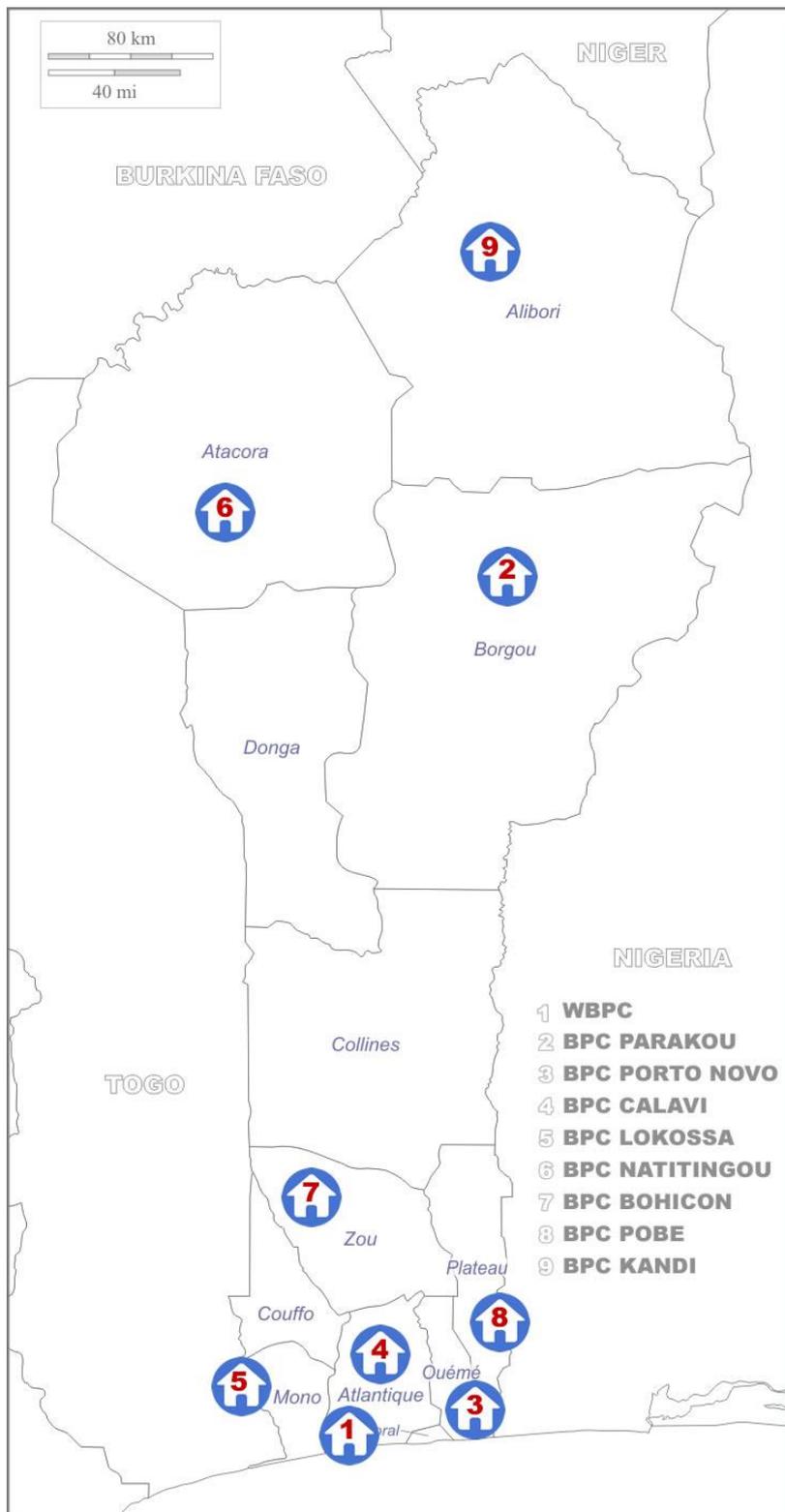
Il importe de souligner que l'Agence Nationale Pour l'Emploi qui avait été désignée au début de la mise en œuvre du projet comme le représentant des bénéficiaires au sein du Projet BPC, a été par la suite, retenue de commun accord entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en qualité de Direction Nationale du Projet (DNP).

A ce titre, elle a assuré la gestion administrative du Projet, en veillant à l'exécution correcte des programmes et à la mise en œuvre efficiente du budget

Elle a surtout travaillé à la concrétisation de l'autonomisation des Centres BPC en les appuyant fortement avec la création des produits innovants pour les Centres ou de nouvelles opportunités d'offres de services.

L'approche d'intervention des BPC est basée sur le partenariat public-privé et leur défi est leur autonomisation. La phase projet du BPC a pris fin le 31 décembre 2016 et les dispositions sont en cours pour l'opérationnalisation de la phase d'après projet.

Ainsi, au total, neuf (09) « Business Promotion Center » ont été implantés sur toute l'étendue du territoire comme l'indique la carte ci-dessous.



Les résultats produits par les six (06) BPC fonctionnelles sont consignées dans le tableau n°05.

Tableau n°05 : Point des résultats des BPC fonctionnelles en 2016

RUBRIQUES	INDICATEURS	TOTAL PORTO NOVO			TOTAL WBPC			TOTAL PARAKOU			TOTAL A. CALAVI			TOTAL LOKOSSA			TOTAL NATTINGOU			TOTAUX au 31-12-2016		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Fréquentation du Centre	Nombre de nouveaux visiteurs	1 578	472	2 050	875	750	1 625	4 009	677	4 686	1 344	247	1 595	2 049	105	2 154	4 731	826	5 557	14 586	3 077	17 663
Formation	Nombre de personnes formées	209	124	333	533	263	796	947	212	1 159	308	105	413	115	30	145	189	49	238	2 201	883	3 084
Appui-Conseil	Nombre de personnes accompagnées	163	77	240	943	683	1 626	682	54	736	199	43	242	44	3	47	74	34	108	2 105	894	2 999
Elaboration de plans d'affaires	Nombre de personnes dont les plans d'affaires sont élaborés	107	32	139	149	52	201	113	16	129	90	37	127	250	42	292	95	7	102	804	186	990
Accompagnement à l'accès au financement	Nombre de personnes ayant accès au financement	75	29	104	138	66	204	135	20	155	306	67	373	75	11	86	143	23	166	872	216	1088
Accompagnement à l'accès aux marchés	Nombre de personnes appuyées à l'accès aux marchés	27	6	33	26	56	82	6	0	6	26	5	31	0	0	0	5	8	13	90	75	165

Source : PF/BPC-ANPE 2016

III- RESSOURCES DISPONIBLES

3.1. Ressources humaines

Au niveau des ressources humaines, au 31 décembre 2016, le personnel de l'ANPE est de cent un (101) agents. Les spécificités relatives au genre au sein du personnel de l'Agence de 2010 à 2016 se présentent dans le tableau ci-après.

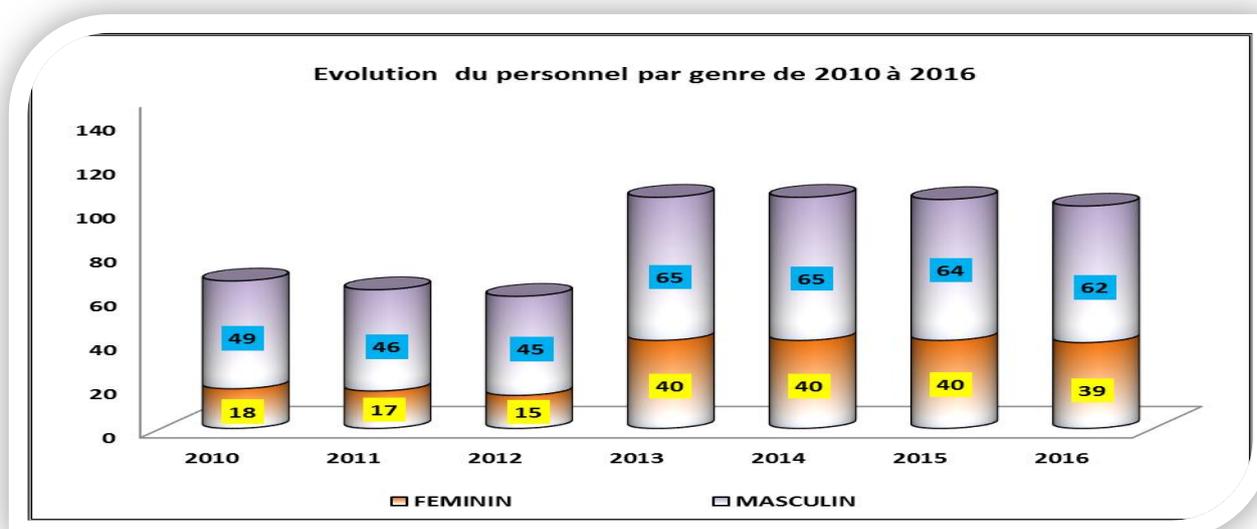
Tableau n°06 : Effectif et pourcentage par genre du personnel de l'ANPE de 2010 à 2016.

ANNEE	EFFECTIF		TOTAL	POURCENTAGE		TOTAL (%)
	FEMININ	MASCULIN		FEMININ	MASCULIN	
2010	18	49	67	26,87%	73,13%	100,00%
2011	17	46	63	26,98%	73,02%	100,00%
2012	15	45	60	25,00%	75,00%	100,00%
2013	40	65	105	38,10%	61,90%	100,00%
2014	40	65	105	38,10%	61,90%	100,00%
2015	40	64	104	38,46%	61,54%	100,00%
2016	39	62	101	38,61%	61,39%	100,00%

Source : DRH-ANPE 2016

Le graphique n°23 illustre l'évolution de la situation du personnel de l'Agence depuis 2010.

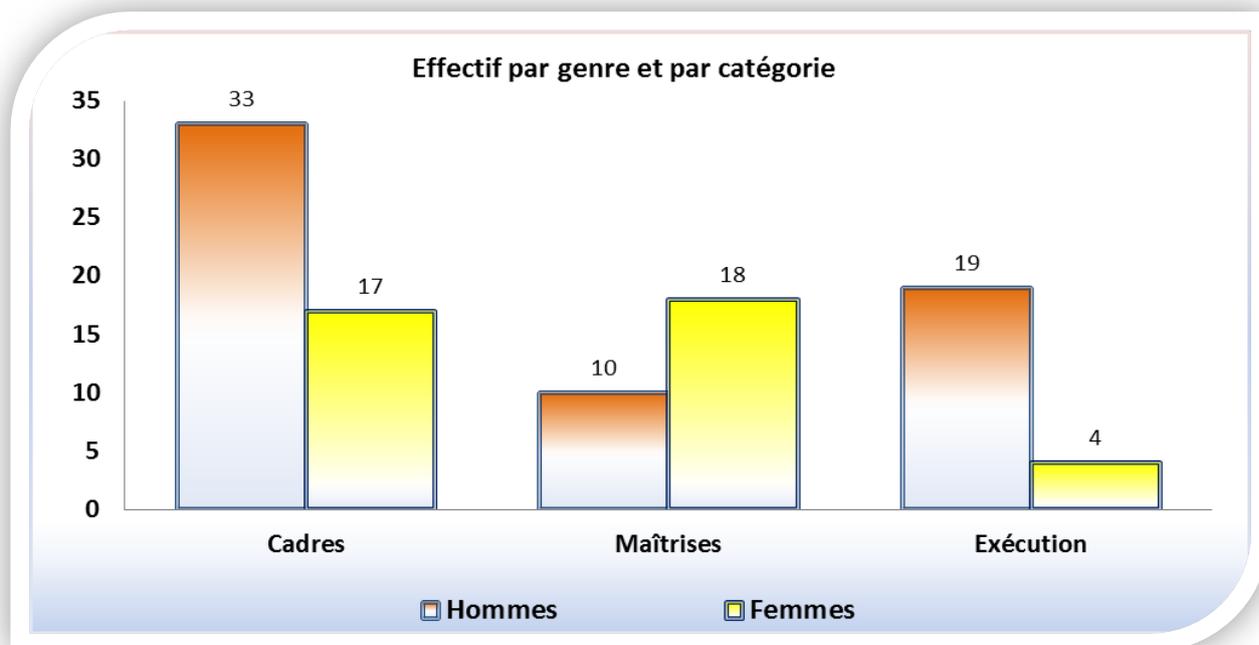
Graphique N°23 : Evolution du personnel selon le genre depuis 2010



Source : DRH-ANPE 2016

Il est important de souligner que trois (03) catégories fondamentales composent le personnel de l'Agence : les cadres, les agents de maîtrise et les agents d'exécution. Le personnel se répartit dans ces trois (03) catégories suivant le graphique n°24.

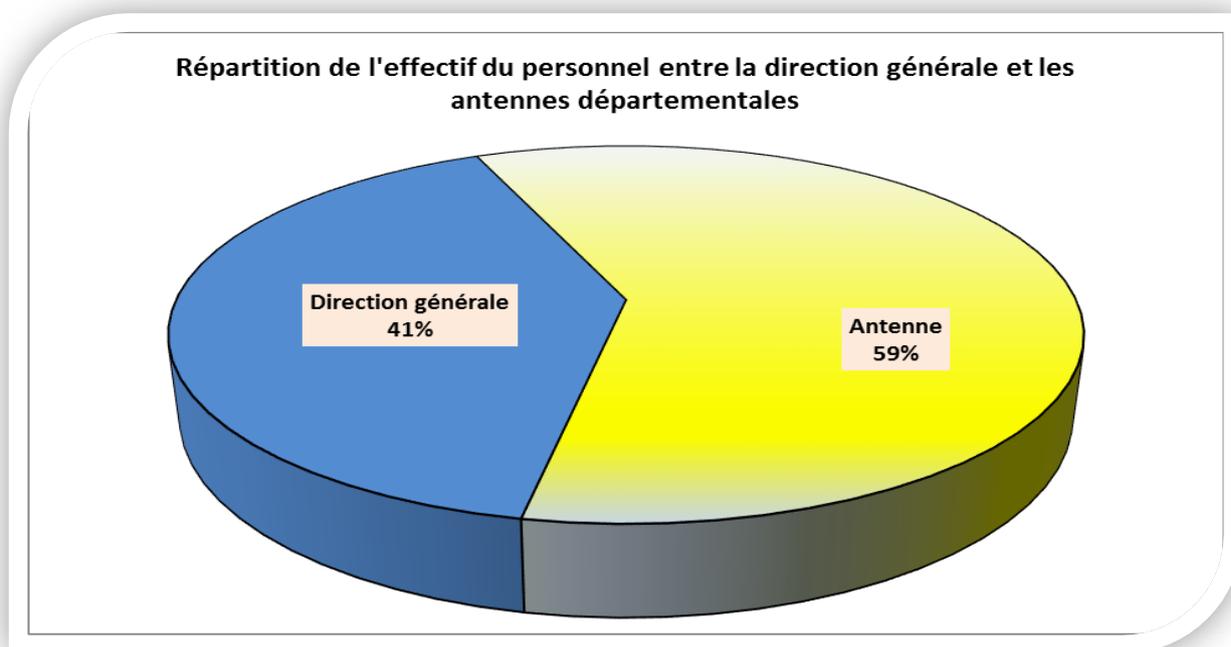
Graphique N°24 : Évolution du personnel de l'ANPE par catégorie de 2010 à 2016.



Source : DRH-ANPE 2016

Puisque les antennes départementales sont les bras opérationnels de l'ANPE, la part du personnel qui les anime est plus importante (60 agents représentant 59,41%) que celle qui est à la Direction Générale (41 agents représentant 40,59%). Le graphique n°25 l'illustre.

Graphique N°25 : Répartition de l'effectif du personnel entre la direction générale et les antennes départementales



Source : DRH-ANPE 2016

3.2. Ressources financières

Les ressources financières budgétisées et attendues de l'Etat béninois au titre de l'exercice 2016 pour la mise en œuvre des activités étaient évaluées à un montant de trois milliards quarante-cinq millions deux cent deux mille (3.045.202.000) francs CFA contre six milliards soixante-neuf millions trois cent quatre-vingt mille (6.069.384.000) francs CFA dont trois milliards cents millions (3.100.000.000) FCFA de ressources extraordinaires en 2015.

Avec l'avènement du nouveau Gouvernement en avril 2016, un collectif budgétaire est intervenu, ramenant les ressources à un milliard sept cent soixante-treize millions sept cent cinquante mille (1.773.750.000). Le tableau n°06 renseigne sur les ressources financières reçues de l'Etat par l'Agence de 2010 à 2016.

Tableau n°07 : Évolution des ressources financières allouées à l'ANPE de 2010 à 2016
(en FCFA)

ANNEE	SUBVENTION ATTENDUE	SUBVENTION RECUE	TAUX DE MOBILISATION
2010	1 814 384 000	907 192 000	50,00%
2011	1 109 384 000	919 538 000	82,89%
2012	1 360 924 000	1 359 384 000	99,89%
2013	1 771 184 000	1 769 384 000	99,90%
2014	1 990 000 000	1 869 384 000	93,94%
2015	6 069 384 000	6 069 384 000	100,00%
2016	1 773 750 000	1 313 750 000	74,00%

5. **Source :** DFC-ANPE 2016

En 2016, selon l'analyse du tableau n°7, les ressources attendues de l'Etat au profit de l'ANPE étaient de quatre milliards sept cent cinquante-cinq millions six cents trente-quatre mille (4.755.634.000) francs CFA. Mais les obtenues s'élèvent à quatre milliards deux cent quatre-vingt-quinze millions six cent trente-quatre mille (4.295.634.000) de francs CFA. Elles ont diminué par rapport à celles obtenues au titre de l'exercice 2015, soit une diminution de 78,35%. Ces ressources se répartissent selon les rubriques énumérées dans le tableau n°07.

Tableau n°08 : Répartition des ressources financières par action du PTA de l'ANPE

RUBRIQUE	CREDITS ATTENDUS (en FCFA)			CREDITS LIBERES (en FCFA)		TAUX DE CREDITS LIBERES	
	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	2015	2016
		Initial	Après collectif		Après collectif		
Ressources du Fonctionnement	1 077 770 000	1 316 743 100	1 047 943 000	1 077 770 000	836 323 400	100,00%	80,00%
Ressources pour PAEI	250 573 000	325 000 000	-	250 573 000	-	100,00%	-
Ressources pour RCDE	72 967 000	108 578 000	-	72 967 000	-	100,00%	-
Ressources pour PaDE	76 460 000	77 210 000	37 310 000	76 460 000	11 550 000	100,00%	31,00%
Ressources pour PAES	1 491 614 000	1 081 668 400	688 497 000	1 491 614 000	465 876 600	100,00%	68,00%
Ressources pour PAOP		111 324 500	-	-	-	-	-
Ressources pour PGMI		10 050 000	-	-	-	-	-
Ressources pour SIMT		14 628 000	-	-	-	-	-
Total Subventions Budgétisées	2 969 384 000	3 045 202 000	1 773 750 000	2 969 384 000	1 313 750 000	100,00%	74,00%
Ressources additionnelles pour PAES Spécial et Reconduits et augmentation des bénéficiaires 2015	3 100 000 000	-	-	3 100 000 000	-	100,00%	-
Total Subventions allouées	6 069 384 000	3 045 202 000	1 773 750 000	6 069 384 000	1 313 750 000	100,00%	74,00%

Source : DFC-ANPE 2016.

Par ailleurs, ces ressources ont permis d'obtenir les taux d'exécution physique suivants :

Tableau n°09 : Taux d'exécution physique du PTA en 2016

RUBRIQUE	Taux d'exécution physique
Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES)	42,00%
Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE)	92,00%
Fonctionnement de l'ANPE	92,50%
TOTAL	75,55%

Source : DSEIC-ANPE 2016

Dans la même perspective, le tableau suivant permet de rendre compte de la consommation des subventions d'exploitation

Tableau n°10 : Consommation des subventions d'exploitation

RUBRIQUE	ANNEE 2015			ANNEE 2016		
	MOBILISEES	CONSOMMEES	Taux de consommation	MOBILISEES	CONSOMMEES	Taux de consommation
FONCTIONNEMENT	911 161 632	777 586 364	85%	817 323 400	741 426 247	90,71%
PADE	76 460 000	16 889 500	22%	11 550 000	9 935 000	86%
RCDE	72 967 000	44 592 400	61%	-	-	-
PAEI	250 573 000	65 218 940	26%	-	-	-
PAES	4 591 614 000	2 901 082 093	63%	465 876 600	217 785 580	47%
TOTAL / ETATIQUES	5 902 775 632	3 805 369 297	64%	1 294 750 000	969 146 827	75%
SUBVENTIONS ANTERIEURES						
SIMT	16 615 595	4 064 000	24%	31 080 000	-	-
PAOP	88 192 905	78 461 755	89%	111 354 500	67 159 815	60%
PGMI	4 506 400	4 506 400	100%	-	-	-
PAES	256 667 000	-	-	2 077 224 663	1 997 136 000	96%
RCDE	26 156 190	-	-	54 600 200	54 600 200	100%

PaDE	-	-	-	10 910 000	10 910 000	100%
PAEI	-	-	-	63 941 907	63 941 907	100%
FONCTIONNEMENT	-	-	-	53 401 000	53 401 000	100%
TOTAL / SUBVENTIONS ANTERIEURES	392 138 090	87 032 155	22%	2 402 512 270	2 247 148 922	94%
TOTAL GENERAL	6 294 913 722	3 892 401 452	62%	72 970 588	72 970 588	100%

Source : DFC-ANPE 2016

3.3. Ressources matérielles

Les ressources matérielles de l'Agence sont répertoriées dans le tableau n°10. Les locaux sont issus de baux à loyer.

Tableau n°11 : Point des matériels et mobiliers de bureau

MOBILIER DE BUREAU		MATERIEL DE BUREAU		AGENCEMENT ET INSTALLATION		MATERIELS INFORMATIQUES		MATERIEL DE TRANSPORT		MATERIEL INDUSTRIELS	
Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté
Armoires et meubles de rangement	83	Coffre-fort	17	Brasseur	29	Imprimante	67	Moto dame	24	Groupe électrogène	10
Banc	30	Copieur	25	Climatiseur	87	Modem	05	Moto CG	70		
Bureau	132	Détecteur de faux billets	02	Tank	01	Onduleur	100	Voiture NISSAN PATROL	01		
Chaise	225	Machine à reliure	14	Autocommutateur	05	Ordinateur de table	85	Voiture TOYOTA PRADO	01		
Divan bourré	10	Multiprise	123	Caisse réseau internet	02	Ordinateur portable	52	Voiture TOYOTA CARINA 3	01		
Fauteuil	195	Poste téléphonique	79					Voiture NISSAN PRIMERA	01		
Guéridon	12	Réfrigérateur	14					Voiture PEUGEOT 307	01		

MOBILIER DE BUREAU		MATERIEL DE BUREAU		AGENCEMENT ET INSTALLATION		MATERIELS INFORMATIQUES		MATERIEL DE TRANSPORT		MATERIEL INDUSTRIELS	
Table (pour ordinateur, de conférence et tablette)	50	Régulateur	20	Boîte à suggestions	12	Router wifi	02	Voiture Pick Up	07		
Tableau d'affichage et autres	30	Roll Up	30			Scanner	01	Voiture 4 x 4	03		
Photo du Président	02	Téléviseur	11			Serveur	04				
Comptoir pour accueil	1	Ventilateur	11			Switch	02				
Chaise en plastique	214	Vidéo projecteur	13								
Tableau de conférence	05	Matériel sono (table mixage, 9 micros à fil, sac à micro baladeurs, baffle, Deck enregistreur)	01								
Tableau de planification	05	Destructeur de papier	02								
Tabouret	04	Machine à calculer	03								
Porte Télé	04										
Photo PCA	03	Montre murale	10								

MOBILIER DE BUREAU		MATERIEL DE BUREAU		AGENCEMENT ET INSTALLATION		MATERIELS INFORMATIQUES		MATERIEL DE TRANSPORT		MATERIEL INDUSTRIELS	
Photo DG	04	Processeur caméra	01			Vitrine d'Affichage	01				
Salon complet en cuir (5places)	02	Lecteur DVD SONY	01			Gravure murale	02				
Présentoir	02	Ecran pour bande défilante	01								
Porte message	01	Ecran de projection	25								
Retour de bureau	02	Mégaphone	04								
Siège métallique	02	Décodeur + antenne parabolique	08								
		Cafetière	01								
		Enrouleur	01								
		Lecteur DVD Flash pour bande défilante	01								
		Caisson en fer	04								
		Appareil fax Canon	01								
		Appareil reliure	13								

Source : DFC-ANPE 2016

IV- SUPPORTS D'INFORMATION PRODUITS

4.1. Supports audio-visuels

- Documentaire sur la cinquième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE) organisée du lundi 21 novembre au samedi 03 décembre 2016.

4.2. Supports scripturaux

- Plusieurs insertions à « la Une » de plusieurs quotidiens pour relayer les activités de l'agence.
- Confection de DVD sur la cinquième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE).

V- FORA ET ATELIERS

5.1. Fora et ateliers organisés par l'ANPE

Tableau n°12 : Point des fora et ateliers organisés par l'Agence

N°	OBJET	PERIODE	LIEU
01	Organisation de l'atelier d'échanges et d'appropriation du budget exercice 2016, du lancement des programmes de l'ANPE et de la retraite du personnel	31 janvier au 06 février 2016	Cotonou. Département du Littoral.
02	Organisation d'une séance de présentation de l'offre de services de l'ANPE et animation de la communication grand public sur le projet professionnel	09 et 16 mars 2016	Ouidah. Département de l'Atlantique.
20	Participation à la Foire Internationale des Collines à Ouèssè (Exposition sur stand et formation TRE itinérantes)	10 au 18 décembre 2016	Ouèssè dans le département des Collines

Source : SA-ANPE, 2016.

5.2. Participation de l'ANPE aux différents fora, séminaires et ateliers

Tableau n°13 : Point des participations de l'ANPE aux différents fora, séminaires et ateliers

N°	OBJET	PERIODE	LIEU
01	Participation à la formation sur la « Méthode d'initiation aux métiers d'entrepreneurs »	25 au 28 janvier 2016	Parakou. Département du Borgou.
02	Participation à l'atelier technique de partage de l'expérience Accueil-Emploi comme base de données au niveau des Services Publics d'Emploi des Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie	07 au 10 février 2016	Dakar. SENEGAL.
03	Participation à l'Atelier de validation des rapports thématiques Projet Commune du Millénaire	22 au 24 mars 2016	Kétou. Département du Plateau.
04	Présentation d'une communication sur l'employabilité	09 avril 2016	Cotonou. Département du Littoral.
05	Participation à la cérémonie officielle marquant la fin de la formation de la 5 ^{ème} promotion des jeunes entrepreneurs agricoles	22 avril 2016	Porto-Novo. Département de l'Ouémé.
06	Participation à l'Atelier de formation des formateurs du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant à ESTBR	03 au 07 mai 2017	Abomey-Calavi. Département de l'Atlantique.
07	Participation à la première réunion des Experts de la 7 ^{ème} Conférence des Ministres de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'UEMOA	16 au 20 mai 2016	Bamako. MALI.
08	Participation à la tournée de dynamisation de CCA de la CGTB	16 au 20 mai 2016	Départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga
09	Participation à la cérémonie de lancement officiel de la mise en service du Centre de	19 mai 2016	Djougou.

N°	OBJET	PERIODE	LIEU
	Promotion de l'Entreprenariat Agricole de Djougou		Département de la Donga.
10	Participation à la 105 ^{ème} session de la Conférence International du Travail	27 mai au 13 juin 2016	Genève. SUISSE.
11	Participation à un atelier et à la 7 ^{ème} Conférence des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA	09 au 15 juillet 2016	Bamako. MALI.
12	Participation à l'atelier de réflexion sur les réformes du secteur de l'Emploi	07 au 08 juillet 2016	Cotonou. Département du Littoral.
13	Participation à l'atelier de validation de l'étude relative à la stratégie d'autonomisation des BPC	12 juillet 2016	Abomey-Calavi. Département de l'Atlantique.
14	Participation à l'élaboration de la feuille de route du plan d'actions opérationnelles de la stratégie d'autonomisation du réseau des centres BPC et de sortie du PNUD	22 juillet 2016	Cotonou. Département du Littoral.
15	Participation à l'atelier technique de formulation du projet de renforcement de la résilience des moyens de subsistance ruraux et du système de gouvernement local aux risques et à la variabilité climatiques au Bénin	25 au 29 juillet 2016	Bohicon. Département du Zou.
16	Participation à la cérémonie de lancement de la troisième édition des journées de l'Université Polytechnique d'Abomey	28 juillet 2016	Abomey. Département du Zou.
17	Participation au Salon des Formations Supérieures et de l'Oriantation	28 au 30 juillet 2016	Cotonou. Département du Littoral.
18	Participation à l'animation des ateliers de relance des comités locaux d'appui à l'insertion professionnelle dans les communes de l'Alibori	09 au 18 août 2016	Ségbana, Karimama, Malanville, Banikoara, Gogounou et Kandi.

N°	OBJET	PERIODE	LIEU
			Départements de l'Alibori.
19	Animation des journées d'orientation et d'information estudiantine	13 août 2016	Bohicon. Département du Zou.
20	Participation au séminaire sur la gestion financière publique pour les pays africains francophones	21 août au 16 septembre 2016	Shangai. CHINE
21	Participation au séminaire du Programme Jeunes Leaders du Bénin	24 août 2016	Grand-Popo. Département du Mono.
22	Participation à l'Atelier de l'AMSEP et de l'AASEP	05 au 09 septembre 2016	Lomé. TOGO.
23	Participation à l'Atelier d'évaluation de la mise en œuvre du système LMD dans les IES au Bénin	13 au 16 septembre 2016	Bohicon. Département du Zou.
24	Animation d'une formation dans le domaine des migrations professionnelles au profit des Conseillers en Emploi	20 au 24 septembre 2016	Lomé. TOGO.
25	Présentation d'une communication à l'intention des étudiants et nouveaux bacheliers sur les opportunités d'emploi	30 septembre 2016	Adjarra. Département de l'Ouémé.
26	Mission exploratoire et d'échange de pratiques sur la mise en place d'un système de gestion et d'information sur l'activité d'intermédiation	06 au 07 octobre 2017	Lomé. TOGO.
27	Participation à la Conférence Ministérielle de l'Afrique de l'Ouest sur l'Emploi des Jeunes en Afrique	17 au 19 octobre 2016	Abidjan en CÔTE-D'IVOIRE
28	Participation aux activités d'APIDA et animation des TRE itinérantes	20 au 26 octobre 2016	Malanville. Département de l'Alibori.
29	Participation de l'ANPE aux activités de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP),	14 au 28	Abomey-Calavi.

N°	OBJET	PERIODE	LIEU
	organisées par l'UAC	novembre 2016	Département de l'Atlantique.
30	Participation à l'atelier d'échange professionnel sur la collecte, le traitement et la production de l'information sur les marchés du travail	28 au 30 novembre 2016	Parakou. Département du Borgou.
31	Participation à la Foire Internationale des Collines à Ouèssè (Exposition sur stand et formation TRE itinérantes)	10 au 18 décembre 2016	Ouèssè. Département des Collines.
32	Participation à l'atelier de revue et d'actualisation opérationnelle des activités relatives à la mise en œuvre des composantes 2 et 3 du PEJ	18 au 22 décembre 2016	Grand-Popo. Département du Mono
33	Participation au Forum Emploi Territoire	16 au 18 décembre 2016	Athiémé. Département du Mono.

VI- DIFFICULTES & PERSPECTIVES

Les difficultés n'ont pas manqué au cours de l'année 2016. La plus cruciale qui n'a pas permis de mettre en œuvre toutes les activités programmées a été l'abatement du budget alloué au début de l'année. De même, quelques départs de l'agence (demande de mise en disponibilité, admission à faire valoir les droits à la retraite...) ont rendu certains postes vacants et nécessitent de nouveaux recrutements.

Cependant, ces difficultés n'ont pas altéré la détermination et l'abnégation du personnel.

Quant aux perspectives, elles peuvent se résumer ainsi :

- procéder à un recrutement pour obtenir un nombre suffisant de cadres en vue d'un meilleur accomplissement de la mission de l'agence ;
- renforcer la stratégie de mobilisation des ressources à travers l'initiative d'une loi qui « souverainise » le financement de l'emploi ;
- mettre en œuvre les composantes 2 et 3 du Projet Emploi des Jeunes (PEJ) ;
- développer une stratégie d'appui et d'accompagnement des jeunes entreprises ;
- développer une stratégie d'orientation des élèves et des étudiants pour amoindrir l'effet de l'inadéquation formation-emploi.

Il est donc envisagé :

- de recevoir et d'orienter 15400 chercheurs d'emploi ;
- d'organiser 1102 nouvelles prospections dans les entreprises ;
- d'organiser 2204 visites de fidélisation et de prises d'offres dans les entreprises déjà prospectées ;
- de travailler à recevoir 1661 offres des entreprises ;
- d'effectuer 7688 mises en relation ;

- d’insérer 836 chercheurs d’emploi ;
- d’organiser 270 séances de Techniques de Recherche d’Emploi ;
- de toucher à travers les séances de Techniques de Recherche d’Emploi , au total 4600 chercheurs d’emploi ;
- de recruter 1000 bénéficiaires pour le compte du Programme d’Appui à l’Emploi Salarié (PAES), édition 2017 ;
- d’accompagner 300 bénéficiaires pour le compte du Programme d’Appui à l’Emploi Indépendant (PAEI), édition 2017 ;
- de faire bénéficier à 220 bénéficiaires le programme de Renforcement des Capacités des Demandeurs d’Emploi (RCDE) ;
- d’offrir les possibilités d’insertion à 154 bénéficiaires à travers le Partenariat Décentralisé pour l’Emploi (PaDE) ;
- d’organiser des séances de sensibilisation à l’endroit des élèves et des étudiants dans le cadre du Programme d’Appui à la Prévention du Chômage par l’Orientation (PAPCO) ;
- de participer à l’organisation de la sixième édition de la Quinzaine Nationale de l’Emploi (QNE).

CONCLUSION

L'année 2016 a été une année marquée par le changement de Gouvernement à la tête de l'Etat. Du coup, les prévisions budgétaires sur lesquelles l'agence s'était engagée au début de l'année ont été modifiées substantiellement. Ainsi, avec le collectif budgétaire, le budget de trois milliards quarante-cinq millions deux cents deux mille francs (3.045.202.000) CFA est ramené à un milliard sept cent soixante-treize millions sept cent cinquante mille francs (1.773.750.000) CFA correspondant à un abattement de 41,75%.

Cet état de choses a considérablement influencé les résultats attendus. En effet, plusieurs activités ont été retirées du Plan de Travail Annuel. Parmi celles-ci, il peut être cité le Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant et le Programme de Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi (RCDE).

Par ailleurs, les ressources après le collectif budgétaire ont permis essentiellement de :

- mettre en œuvre le Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) au titre de l'année 2016 ;
- mettre en œuvre le Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE) au titre de l'année 2016 ;
- organiser la cinquième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi sur le thème « Promotion de l'Emploi et Partenariat locaux » ;

Au vu de tout ce qui a été réalisé, la Direction Générale remercie le Gouvernement pour la confiance placée en l'ANPE et les ressources mises à sa disposition aussi bien cette année que toutes les autres années, depuis sa création.

L'agence reste convaincue que de nombreux défis attendent d'être relevés et souhaite que le pouvoir central appuie davantage l'institution afin que le

chômage et le sous-emploi reculent significativement, à défaut d'être totalement éradiqués.

La perspective d'une mobilisation des ressources reste préoccupante. L'agence s'y emploie pour mettre en place une stratégie appropriée au-delà du budget national, sous forme de système participatif, tel qu'expérimenté par plusieurs pays. Elle considère qu'un financement souverain de l'emploi sera le gage d'autonomisation pour une efficacité et une efficacité plus accrues.

Le Directeur Général

Urbain Stanislas AMEGBEDJI

L'ANPE EN IMAGES EN 2016



**Antenne Départementale ANPE du Littoral
(Cotonou)**



**Cérémonie de lancement des programmes
de l'ANPE au titre de 2016**



**Vue partielle des participants à la
cérémonie de lancement des programmes**



**Cérémonie de passation de charge entre
Maixent DJEIGO et Urbain AMEGBEDJI**



**Participation de l'ANPE au Salon des
PME à Magestic**



**Rencontre d'échange sur l'adéquation
Formation-Emploi à Porto-Novo**



Atelier d'échange sur l'emploi des personnes handicapées et autres groupes vulnérables



Atelier d'échange avec les Employeurs et les Partenaires Sociaux à la CCIB



Forum des Maires sur la promotion de l'Emploi et développement des territoires à Abomey



Cérémonie de lancement de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE), édition 2016



Coupure du ruban du Village de l'Emploi de lors de la QNE 2016



Visite des stands du Village de l'Emploi par Mme Adidjatou MATHYS, MTFPAS

Table des matières

SOMMAIRE.....	2
Liste des sigles et abréviations	3
Liste des tableaux.....	6
Liste des graphiques	7
INTRODUCTION	9
I- PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE).....	10
1.1 Création de l'Agence	10
1.2 Mission de l'Agence.....	11
II- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES.....	12
2.1 Objectifs stratégiques	12
2.1.1 Développement des performances et des compétences du personnel.....	12
2.1.2. Renforcement de la visibilité et de la lisibilité de l'ANPE	13
2.1.3. Amélioration des prestations de l'Agence.....	20
2.1.4. Dynamisation du partenariat et de la coopération	26
2.1.5. Mobilisation de ressources nécessaires.....	33
2.2. Activités principales réalisées	34
2.2.1. Le cœur de métier (intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi).....	34
2.2.2. Les programmes.....	59
2.2.3. Activités réalisées et résultats obtenus par les « Business Promotion Center » (BPC ...	64
III- RESSOURCES DISPONIBLES	68
3.1. Ressources humaines.....	68
3.2. Ressources financières.....	71
6.1. Ressources matérielles.....	75
IV- SUPPORTS D'INFORMATION PRODUITS	78
4.1. Supports audio-visuels.....	78
4.2. Supports scripturaux.....	78
V- FORA ET ATELIERS.....	79
5.1. Fora et ateliers organisés par l'ANPE	79
5.2. Participation de l'ANPE aux différents fora, séminaires et ateliers.....	80
VI- DIFFICULTES & PERSPECTIVES	84
CONCLUSION	86
Table des matières	90